

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES  
ET DE L'ÉNERGIE

---

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

---

C O D E  
D E S A C T I V I T E S

---

CLASSEMENT SYSTEMATIQUE

---

4<sup>ème</sup> EDITION PROVISOIRE

---

(janvier 1964)

Branche 0 - Agriculture, sylviculture et pêche

01	<u>Agriculture et élevage</u>	
01.1	Agriculture uniquement	1
01.2	Elevage uniquement	1
01.3	Agriculture et élevage	1
01.4	Horticulture	1
02	<u>Activités annexes de l'agriculture, de l'élevage et de l'horticulture</u>	
02.1	Entreprise de battage	1
02.2	Entreprise de pulvérisation	1
02.3	Entreprise de taille des arbres et d'élagage	1
02.4	Entreprise de travaux agricoles et horticoles effectués pour compte de tiers non repris ailleurs	1
02.5	Entreprise de location de machines agricoles et horticoles	1
02.6	Entreprise se chargeant des soins et de l'entretien des animaux, y compris les centres d'insémination	1
02.7	Entreprise de préparation de compost, de fumiers naturels et artificiels, de mélanges de terreaux, d'humus pour l'agriculture et l'horticulture	1
03	<u>Sylviculture et exploitation forestière</u>	
03.1	Sylviculture	1
03.2	Exploitation forestière	1
04	<u>Chasse, piégage et repeuplement en gibier</u>	
04.1	Chasse, piégage et repeuplement en gibier	1
05	<u>Pêche</u>	
05.1	Entreprise de pêche dans les eaux maritimes	1
05.2	Entreprise de pêche en eau douce	1
05.3	Entreprise de pisciculture	1
05.4	Entreprise de mytiliculture et d'ostréiculture	1

Branche 1 - Industries extractives

11	<u>Extraction du charbon</u>	
11.1	Extraction du charbon	2

12	<u>Extraction des minerais métalliques</u>	
12.1	Extraction du minerai de fer	2
12.2	Extraction des minerais métalliques autres que le fer	2
13	<u>Extraction de pétrole brut et gaz naturel</u>	
13.1	Extraction de pétrole brut et gaz naturel	2
14	<u>Extraction de la pierre à bâtir, de l'argile et du sable</u>	
14.1	Extraction de la pierre à bâtir	2
14.2	Extraction de sable et gravier	3
14.3	Extraction d'argile	3
14.4	Extraction de pierre à chaux et à ciment	3
14.5	Extraction d'ardoise et de schiste ardoisier	3
14.6	Extraction de kaolin, terre à porcelaine, terre à faïence et sables réfractaires	3
19	<u>Extraction d'autres minéraux non métalliques</u>	
19.1	Extraction du sel	4
19.2	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et la fabrication d'engrais	4
19.3	Extraction de baryte, de quartz, de quartzite et de tourbe	4
19.4	Extraction des minéraux non métalliques non classés ailleurs	4

Branches 2 et 3 - Industries manufacturières

20	<u>Industries alimentaires, à l'exclusion de la fabrication des boissons</u>	
20.0	Industrie des huiles et graisses animales et végétales	5
20.1	Abattage du bétail, fabrication des préparations et conserves de viande	5
20.2	Industrie du lait	5
20.3	Fabrication des conserves de fruits et légumes	5
20.4	Fabrication des conserves de poissons et d'autres produits de la mer	6
20.5	Travail des grains	6
20.6	Boulangerie et pâtisserie	7
20.7	Sucrierie	7
20.8	Fabrication du cacao et du chocolat, confiserie	7
20.9	Industries alimentaires diverses	7
21	<u>Fabrication des boissons</u>	
21.1	Distillation, rectification et mélange des spiritueux	8
21.2	Industrie du vin et des boissons alcooliques non maltées	8

21.3	Brasserie et malterie	9
21.4	Industrie des boissons hygiéniques et eaux gazeuses	9
22	<u>Industrie du tabac</u>	
22.1	Industrie du tabac	9
23	<u>Industrie textile</u>	
23.0	Fabrication de fils continus et de fibres artificielles et synthétiques	10
23.1	Préparation des matières textiles	10
23.2	Filature	10
23.3	Tissage	11
23.4	Filterie, retorderie et achèvement des textiles	11
23.5	Tissage de couvertures, tapis, tissus d'ameublement et velours	12
23.6	Fabrication des articles textiles non classés ailleurs	12
23.7	Bonneterie	12
23.8	Corderie et ficellerie	13
24	<u>Fabrication des chaussures, confection d'articles d'habillement et fabrication d'ouvrages divers confectionnés en tissus</u>	
24.1	Fabrication des chaussures	13
24.2	Réparation des chaussures	13
24.3	Fabrication des articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures	13
24.4	Fabrication de gants	15
24.5	Confection d'ouvrages divers en tissus, à l'exclusion des articles d'habillement	15
25	<u>Industrie du bois et du liège</u>	
25.1	Sciage, débitage et préparation du bois	16
25.2	Fabrication de placages et de contreplaqué	16
25.3	Fabrication de charpente, menuiserie et parqueterie	16
25.4	Ebénisterie, fabrication de meubles	17
25.5	Caisserie et tonnellerie	17
25.6	Boissellerie et tournerie	17
25.7	Fabrication de bois cintré, de charronnerie et de carrosserie, de constructions navales et autres	18
25.8	Autre travail du bois et travail du liège	18
27	<u>Industrie du papier et du carton, fabrication d'articles en papier et carton</u>	
27.1	Fabrication de pâte, papier, carton	20
27.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton	20
28	<u>Imprimerie, édition et industries connexes</u>	
28.1	Impression, reliure et industries connexes	21

29	<u>Industrie du cuir, de la fourrure et des articles en cuir et en fourrure, à l'exclusion des chaussures</u>	
29.1	Tannerie-mégisserie	23
29.2	Industrie de la fourrure et de la peau en poil	23
29.3	Fabrication des articles en cuir, à l'exclusion des chaussures et autres articles d'habillement	23
30	<u>Industrie du caoutchouc</u>	
30.1	Fabrication d'articles en caoutchouc	24
30.2	Réparation d'articles en caoutchouc	24
30.3	Fabrication d'articles en succédanés de caoutchouc	24
31	<u>Industrie chimique</u>	
31.0	Industrie chimique minérale	24
31.1	Industrie de la distillation	25
31.2	Industrie chimique organique	25
31.3	Industrie des matières grasses	26
31.4	Industrie des pigments, couleurs, vernis et produits d'entretien	26
31.5	Industrie des explosifs et accessoires	26
31.6	Industrie des produits pharmaceutiques	27
31.7	Industrie des engrais	27
31.8	Industries chimiques diverses	27
32	<u>Industrie des dérivés du pétrole et du charbon</u>	
32.1	Raffinerie de pétrole	28
32.2	Cokerie minière et cokerie indépendante	28
32.3	Cokerie des usines sidérurgiques	28
32.4	Fabrication des dérivés du charbon	28
33	<u>Industrie des produits minéraux non métalliques à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon</u>	
33.1	Fabrication des matériaux de construction en terre cuite	29
33.2	Industrie du verre	29
33.3	Fabrication de poteries et d'articles en grès, en porcelaine et en faïence	30
33.4	Fabrication des ciments	31
33.9	Fabrication des produits minéraux n.d.a.	31
34	<u>Industrie métallurgique de base</u>	
34.1	Sidérurgie	33
34.2	Fonderie de fer et aciérie de moulage	33
34.3	Forge, estampage, gros emboutissage et industries connexes	33
34.4	Tréfilerie, étirage, laminage à froid et leurs dérivés	34
34.5	Production et transformation des métaux non ferreux	35

35	<u>Fabrication des ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel de transport</u>	
35.1	Fabrication d'accessoires métalliques du bâtiment	36
35.2	Travail de la tôle et fabrications métalliques diverses	36
35.3	Taillanderie, fabrication d'outils, coutellerie et fabrication de petits articles métalliques	37
35.4	Petite forge et fabrication d'articles en fer forgé	38
35.5	Fabrication d'armes et munitions	38
35.6	Fabrication et montage de constructions métalliques, de ponts et de charpentes	38
35.7	Montage d'ascenseurs et de monte-charges	38
36	<u>Construction de machines, à l'exclusion des machines électriques</u>	
36.1	Fabrication de machines motrices, pneumatiques et hydrauliques	39
36.2	Fabrication de machines-outils et industries connexes	39
36.3	Fabrication de machines textiles et accessoires	39
36.4	Fabrication de machines et installations pour diverses industries	40
36.5	Fabrication d'appareils de levage, de manutention et de pesage	42
36.6	Fabrication de chaudronnerie et de chaudières	42
36.7	Fabrication de robinetterie, d'engrenages, d'accessoires de machines, de mécanique générale et de décolletage	43
37	<u>Construction de machines, appareils et fournitures électriques</u>	
37.1	Construction de machines, appareils et fournitures électriques	44
37.2	Installation d'éclairage, de force motrice et de téléphonie	45
38	<u>Construction de matériel de transport</u>	
38.1	Construction navale et réparation des navires	46
38.2	Construction de matériel ferroviaire	46
38.3	Construction de véhicules automobiles	46
38.4	Réparation de véhicules automobiles	47
38.5	Construction de motocycles et cycles	47
38.6	Construction d'avions	47
38.7	Construction de matériel de transport n.d.a.	47
38.8	Démolition (sauf de bâtiment)	47
39	<u>Industries manufacturières diverses</u>	
39.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical, d'instruments de précision et d'appareils de mesure et de contrôle	48

39.2	Fabrication de matériel photographique et d'instruments d'optique	48
39.3	Atelier spécial de l'industrie des fabrications métalliques	49
39.4	Fabrication de montres et d'horloges	49
39.5	Bijouterie et orfèvrerie en métaux précieux, joaillerie fine	49
39.6	Fabrication d'instruments de musique	49
39.7	Fabrication d'articles divers en matière plastique	49
39.8	Industries manufacturières non classées ailleurs	50

Branche 4 - Industrie de la Construction

40-41	<u>Industrie de la Construction</u>	
40.1	Entreprises de travaux maritimes et fluviaux	53
40.2	Entreprises de travaux routiers et de construction de chemins de fer	53
40.3	Entreprises de terrassement et de fondation	53
40.4	Entreprises de construction d'ouvrages d'art non métalliques à l'exception des travaux maritimes et fluviaux	54
40.5	Entreprises de maçonnerie et de bétons	54
40.6	Entreprises de revêtement du bâtiment et isolation	54
40.7	Entreprises de charpenterie et de menuiserie	55
40.8	Entreprises de couverture, d'aménagement et de décoration	55
40.9	Entreprises d'équipement moderne du bâtiment et des ouvrages de génie civil	56
41.1	Entreprises diverses non dénommées ailleurs	56

Branche 5 - Electricité, gaz, eau  
vapeur et chaleur

51	<u>Electricité, gaz et vapeur</u>	
51.1	Electricité pour l'éclairage et la force motrice (1)	57
51.2	Production et distribution du gaz	57
51.3	Vapeur pour le chauffage et la force motrice (1)	57
51.4	Production et distribution de chaleur (1)	57
52	<u>Services des eaux</u>	
52.1	Distribution publique de l'eau	57
53	<u>Centrale nucléaire</u> (pour ce qui concerne la production et la distribution d'électricité, de vapeur et de chaleur)	

(1) Ne concerne pas les centrales nucléaires (voir n° 53)

53.1 Centrale nucléaire

57

Branche 6 - Commerces Banques Assurances

Affaires Immobilières

61-62	<u>Commerce de gros</u>	
61.1	Commerce de gros en produits de la pêche, de l'agriculture, de l'horticulture, de l'élevage et des industries alimentaires	58
61.2	Commerce de gros en produits des mines, minières et carrières	60
61.3	Commerce de gros en produits de l'industrie du tabac	60
61.4	Commerce de gros en produits de l'industrie chimique	60
61.5	Commerce de gros en produits de l'industrie du bois	61
61.6	Commerce de gros en produits de l'industrie du papier et de l'imprimerie	61
61.7	Commerce de gros en produits de l'industrie du cuir	61
61.8	Commerce de gros en produits de l'industrie textile et du vêtement	62
61.9	Commerce de gros en produits de l'industrie céramique, de l'industrie verrière et produits pour la construction	63
62.1	Commerce de gros en produits des industries des métaux	63
62.2	Commerce de gros en produits des industries d'art et de précision	64
62.3	Commerce de gros en produits de récupération	65
62.4	Commerce de gros en articles divers	65
62.5	Commerce d'importation de marchandises diverses	66
62.6	Commerce d'exportation de marchandises diverses	66
62.7	Groupements d'achat en commun	66
63	<u>Commerce de détail</u>	
63.1	Commerce de détail de produits alimentaires et tabacs	67
63.2	Commerce de détail de chaussures, de produits textiles et de vêtements	68
63.3	Commerce de détail d'articles d'ameublement, d'entretien et d'équipement ménager	69
63.4	Commerce de détail d'articles de luxe, de précision, d'objets d'art et de fantaisie	70
63.5	Commerce de détail d'autos, motos, bicyclettes et commerces connexes	72
63.6	Commerce de détail d'articles de papeterie, de librairie, de bureau et de musique	72
63.7	Commerce de détail d'articles de sport, de pêche, de chasse, de jouets et d'articles pour enfants	72
63.8	Commerce de détail d'articles divers	73
63.9	Commerce de détail à départements multiples	74

64	<u>Banques et autres établissements financiers</u>	
64.1	Banques et autres établissements financiers	75
65	<u>Assurances</u>	
65.1	Assurances (à l'exclusion des assurances sociales obligatoires gérées directement par les autorités publiques)	76
66	<u>Affaires immobilières</u>	
66.1	Affaires immobilières	76
	<u>Branche 7 - Transports, Entrepôts et Communications</u>	
71	<u>Transports</u>	
71.1	Chemins de fer	77
71.2	Tramways et autobus	77
71.3	Transports routiers de voyageurs, à l'exclusion des autobus	77
71.4	Transports routiers n.d.a.	77
71.5	Transports par eau	78
71.6	Transports aériens	78
71.7	Auxiliaires de transports n.d.a.	78
72	<u>Entrepôts et magasins</u>	
72.1	Entrepôts et magasins	79
73	<u>Communications</u>	
73.1	Communications (services privés)	79
73.2	Communications (services publics)	79
	<u>Branche 8 - Services</u>	
80	<u>Services fournis aux entreprises</u>	
80.1	Comptabilité, vérification des comptes et tenue des livres	80
80.2	Services techniques	80
80.3	Services fournis aux entreprises n.d.a.	80
81	<u>Services récréatifs</u>	
81.1	Production, distribution et projection de films cinématographiques	81
81.2	Théâtres et services connexes	81
81.3	Sports	81
81.4	Services récréatifs n.d.a.	82
82	<u>Services personnels</u>	
82.1	Restaurants et débits de boissons	82
82.2	Hôtels meublés et établissements analogues, terrains de camping	83
82.3	Remmailage, blanchisserie et teinturerie	83
82.4	Salons de coiffure et instituts de beauté	83
82.5	Studios photographiques, portrait et photographie commerciale	83
82.6	Services personnels n.d.a. (à l'exclusion des services domestiques privés)	83
82.7	Services domestiques privés	84

83	<u>Défense Nationale et services des armées alliées</u>	
83.1	Défense nationale	85
83.2	Service des armées alliées	85
84	<u>Services administratifs de l'Etat, des provinces, des communes</u>	
84.1	Services administratifs de l'Etat, des provinces, des communes	85
85	<u>Autres services publics</u>	
85.1	Services de Sûreté	85
85.2	Gendarmerie	85
85.3	Police	85
85.4	Corps de pompiers	85
85.5	Tribunaux	85
85.6	Prisons	85
85.7	Commissions d'assistance publique (à l'exclusion des institutions médicales, des orphelinats et des asiles de vieillards)	85
85.8	Organismes d'assurances sociales obligatoires	85
85.9	Autres services publics n.d.a.	85
86	<u>Enseignement</u>	
86.1	Etablissements d'instruction publiques et privés	85
87	<u>Instituts scientifiques, centres de recherches, musées, bibliothèques, archives, jardins botaniques et zoologiques, etc ..(1)</u>	
87.1	Instituts scientifiques, centres de recherches, musées, bibliothèques, archives, jardins botaniques et zoologiques, etc.....	85
87.2	Centres de recherches nucléaires	85
88	<u>Médecine humaine et médecine animale (1)</u>	
88.1	Médecine humaine et médecine animale	85
89	<u>Autres services sanitaires (1)</u>	
89.1	Autres services sanitaires	85
90	<u>Oeuvres sociales (hospices, asiles de vieillards, crèches, pouponnières, foyers pour aveugles, orphelinats, Croix-Rouge, sociétés de bienfaisance, etc...) (1)</u>	
90.1	Oeuvres sociales (hospices, asiles de vieillards, crèches, pouponnières, foyers pour aveugles, orphelinats, Croix-Rouge, sociétés de bienfaisance, etc... )	85

---

(1) Concerne les établissements relevant de l'Etat, des provinces, des communes, les établissements publics et privés.

91	<u>Art et littérature (1)</u>	
91.1	Art et littérature	86
92	<u>Organisations religieuses</u>	
92.1	Eglise catholique	86
92.2	Eglises évangélique, protestante et anglicane	86
92.3	Eglise israélite	86
92.4	Autres	86
93	<u>Associations professionnelles, interprofessionnelles et syndicales, mutuelles</u>	
93.1	Associations professionnelles et interprofessionnelles, chambres de commerce	86
93.2	Associations syndicales	86
93.3	Mutuelles	86
94	<u>Autres services et organismes privés d'intérêt général</u>	
94.1	Cabinet d'avocat	86
94.2	Etude d'avoué	86
94.3	Etude de notaire	86
94.4	Cabinet d'huissier	86
94.5	Bureau d'architecte	86
94.6	Bureau de géomètre	86
94.7	Siège de parti politique	86
94.8	Autres n.c.a.	86
95	<u>Organismes internationaux, personnel occupé dans les ambassades étrangères</u>	
95.1	Organismes internationaux, personnel occupé dans les ambassades étrangères	87
99	<u>Activités mal désignées</u>	
99.1	Activités mal désignées	87

---

(1) Concerne les établissements relevant de l'Etat, des provinces, des communes, les établissements parastataux et privés.

1. SCHEMA GENERAL

Branches, classes et groupes

2. NOMENCLATURE DÉTAILLÉE

Branches, classes, groupes et rubriques

BRANCHE 0 - AGRICULTURE, SYLVICULTURE, CHASSE ET PECHE

01	<u>AGRICULTURE ET ELEVAGE</u>	
01.1	<u>Agriculture uniquement</u>	01.0.0.1 à 01.0.0.8
01.2	<u>Elevage uniquement</u>	01.2.0.1 à 01.2.0.7
01.3	<u>Agriculture et élevage</u>	-
01.4	<u>Horticulture</u>	01.1.0.1 à 01.1.0.7
02	<u>ACTIVITES ANNEXES DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE L'HORTICULTURE</u>	
02.1	<u>Entreprise de battage</u>	06.3.1.1
02.2	<u>Entreprise de pulvérisation</u> Comprend la destruction d'animaux et d'herbes nuisibles aux cultures	-
02.3	<u>Entreprise de taille des arbres et d'élagage</u>	-
02.4	<u>Entreprise de travaux agricoles et horticoles effectués pour compte de tiers non repris ailleurs</u>	-
02.5	<u>Entreprise de location de machines agricoles et horticoles</u>	-
02.6	<u>Entreprise se chargeant des soins et de l'entretien des animaux, y compris les centres d'insémination</u>	-
02.7	<u>Entreprise de préparation de compost, de fumiers naturels et artificiels, de mélanges de terreaux, d'humus pour l'agriculture et l'horticulture</u> Ne comprend pas les industries qui fabriquent uniquement les engrais artificiels	-
03	<u>SYLVICULTURE ET EXPLOITATION FORESTIERE</u>	
03.1	<u>Sylviculture</u> Comprend les aménagements qui règlent les coupes, les travaux d'entretien et de conservation des forêts et la récolte des menus produits (graines, myrtilles, etc.. )	02.0.0.1 à 02.0.0.5
03.2	<u>Exploitation forestière</u> Comprend l'abattage et le débit des arbres. Les scieries mécaniques installées en forêt sont classées dans le groupe 25.1 (sciage, débitage et préparation du bois)	02.0.0.2 à 02.0.0.3 et 02.0.0.4
04	<u>CHASSE, PIEGEAGE ET REPEUPLEMENT EN GIBIER</u>	
04.1	<u>Chasse, piégeage et repeuplement en gibier</u> Comprend la chasse et le piégeage d'animaux sauvages, le repeuplement en gibier des forêts lucratives qui ne se rattachent pas au plaisir de la chasse	02.0.0.6 à 02.0.0.7
05	<u>PECHE</u>	
05.1	<u>Entreprise de pêche dans les eaux maritimes</u>	03.0.0.1 à 03.0.0.2
05.2	<u>Entreprise de pêche en eau douce</u>	03.0.0.3
05.3	<u>Entreprise de pisciculture</u> Comprend également la culture des poissons d'agrément	03.0.0.4
05.4	<u>Entreprise de mytiliculture et d'ostréiculture</u>	03.0.0.5

Code O.N.U.Code de 1947BRANCHE 1 - INDUSTRIES EXTRACTIVES

11	<u>EXTRACTION DU CHARBON</u>	
11.1	<u>Extraction du charbon</u>	
11.1.11	<u>Mine de charbon</u> Comprend l'extraction et la préparation de la houille crue et l'extraction du méthane	04.0.0.1 à 04.0.0.5
11.1.99	Bureau de direction isolé	04.0.0.9
12	<u>EXTRACTION DES MINERAIS METALLIQUES</u>	
12.1	<u>Extraction du minerai de fer</u>	
12.1.11	<u>Mine ou minière de fer</u> Comprend l'extraction et la préparation du minerai de fer	04.1.0.1 à 04.1.0.5
12.2	<u>Extraction des minerais métalliques autres que le minerai de fer</u>	
12.2.11	<u>Mine de métaux autres que le fer</u> Comprend l'extraction et la préparation des minerais à l'exclusion du minerai de fer	04.2.0.1 à 04.2.4.1
12.2.99	Bureau de direction isolé	04.2.5.0
13	<u>EXTRACTION DE PETROLE BRUT ET GAZ NATUREL</u>	
13.1.11	<u>Extraction de pétrole brut et gaz naturel</u>	
14	<u>EXTRACTION DE LA PIERRE A BATIR, DE L'ARGILE ET DU SABLE</u>	
14.1	<u>Extraction de la pierre à bâtir (1)</u>	
14.1.11	<u>Carrière de porphyre</u> Comprend l'extraction, les travaux de préparation et de finissage effectués dans la carrière	05.0.0.1 à 05.0.0.3
14.1.12	<u>Carrière de petit granit</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation et de finissage effectués dans la carrière	05.0.1.1 à 05.0.1.3
14.1.13	<u>Carrière de grès</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation et de finissage effectués dans la carrière	05.0.2.1 à 05.0.2.3
14.1.14	<u>Carrière de marbre</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation et de finissage effectués dans la carrière	05.0.3.1 à 05.0.3.3

(1) Comprend également l'extraction de matériaux d'enrochement

Code O.N.U.Code de 1947

14.2	<u>Extraction de sable et gravier</u>	
14.2.11	<u>Sablière</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation des sables ordinaires, composés et industriels.	05.1.0.1
14.2.12	<u>Dragage de sable et de graviers de rivière</u>	05.1.1.1
14.3	<u>Extraction d'argile</u>	
14.3.11	<u>Carrière d'argile</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation et de finissage effectués dans la carrière	05.2.0.1 à 05.2.0.3
14.4	<u>Extraction de pierres à chaux et à ciment</u>	
14.4.11	<u>Carrière ou mine de pierre calcaire, castine</u> Comprend l'extraction de la pierre pour la calcination et de la pierre à bâtir, ainsi que les travaux de préparation effectués dans la carrière ou mine.	05.3.0.1
14.4.12	<u>Carrière ou mine de pierre à ciment</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation effectués dans la carrière ou mine.	05.3.1.1
14.4.13	<u>Carrière ou mine de dolomie et de minéraux dolomitiques</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation effectués dans la carrière ou mine.	05.3.3.1 à 05.3.3.3
14.4.14	<u>Carrière de carbonate naturel</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation de la craie, de la marne et du tuffeau effectués dans la carrière.	05.3.4.1
14.5	<u>Extraction d'ardoise et de schiste ardoisier.</u>	
14.5.11	<u>Carrière d'ardoise et de schiste ardoisier.</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation et de finissage effectués dans la carrière.	05.4.0.1 à 05.4.0.3
14.6	<u>Extraction de kaolin, de terre à porcelaine, de terre à faïence et de sables réfractaires</u>	
14.6.11	<u>Carrière ou mine de terre plastique.</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation de kaolin, d'arkose, de terre à faïence, de terre à porcelaine, de terre réfractaire et d'argile effectués dans la carrière ou mine.	04.3.2.1 à 04.3.2.3 partim
14.9.11	Bureau de direction isolé	(04.3.4.0 et 05.9.0.0 partim.

Code O.N.U.

Code de 1947

19	<u>EXTRACTION D'AUTRES MINERAUX NON METALLIQUES</u>	
19.1	<u>Extraction de sel ( chlorure de sodium )</u>	
19.1.11	<u>Extraction de sel</u>	
19.2	<u>Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et la fabrication d'engrais</u>	
19.2.11	<u>Carrière de terres et pierres colorantes</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation de pierre d'ocre et de pierres similaires effectués dans la carrière	05.3.5.1
19.2.12	<u>Carrière de phosphate naturel</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation de phosphate de chaux et de craie phosphatée effectués dans la carrière	04.3.0.1 à 04.3.0.3
19.3	<u>Extraction de baryte, de quartz, de quartzite et de tourbe</u>	
19.3.11	<u>Carrière de baryte</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation effectués dans la carrière	04.3.1.1 à 04.3.1.3
19.3.12	<u>Carrière de quartz et de quartzite</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation et de finissage effectués dans la carrière	04.3.1.2 à 04.3.1.3 partim
19.3.13	<u>Tourbière</u>	04.3.3.1
19.4	<u>Extraction de minéraux non métalliques non classés ailleurs</u>	
19.4.11	<u>Carrière de galets</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation effectués dans la carrière	-
19.4.12	<u>Carrière de silex</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation et de finissage effectués dans la carrière	05.1.2.1
19.4.13	<u>Carrière de pierre à plâtre</u> Comprend l'extraction et les travaux de préparation effectués dans la carrière	05.3.2.1
19.4.14	<u>Carrière de coticules</u> Comprend également la fabrication de pierres à aiguiser naturelles et de pierres à rasoir	-
19.4.15	<u>Extraction du diamant</u> Comprend l'extraction et l'exploitation des filons diamantifères	
19.9.11	Bureau de direction isolé	(04.3.4.0 et 05.9.0.0 partim

BRANCHES 2 et 3 - INDUSTRIES MANUFACTURIERES

20	<u>INDUSTRIES ALIMENTAIRES, A L'EXCLUSION DE LA FABRICATION DES BOISSONS</u>	
20.0	<u>Industrie des huiles et graisses animales et végétales</u> (à l'exclusion des fonderies de graisse : rubrique 20.1.14, des huiles et graisses industrielles relevant de l'industrie chimique : rubrique 31.3.11)	
20.0.11	<u>Fabrication d'huiles et de graisses animales et végétales</u> (produits bruts)	09.0.1.0
20.0.12	<u>Fabrication d'huiles et de graisses animales et végétales</u> <u>autres que brutes (raffinage, hydrogénation, etc...)</u>	09.0.2.0 et 09.0.3.0
20.0.13	<u>Fabrication de margarine</u>	09.1.1.0
20.1	<u>Abattage du bétail, fabrication des préparations et conserves de viande</u>	
20.1.11	<u>Abattage du bétail</u>	06.0.1.1
20.1.12	<u>Industrie de la préparation de la viande et de ses dérivés</u> Comprend plus spécialement la fabrication de conserves de viande. Ne comprend pas les boucheries, charcuteries et triperies (v. commerce de détail)	06.0.2.4
20.1.13	<u>Boyauderie</u>	06.0.2.5
20.1.14	<u>Fondoir de graisse</u>	06.0.2.6
20.1.15	<u>Fabrication de potages, de bouillons concentrés et d'extraits de viande</u>	06.0.2.7 et 06.8.9.7
20.1.16	<u>Abattage de volaille</u>	
20.2	<u>Industrie du lait</u>	
20.2.11	<u>Laiterie</u> Comprend la production de lait de consommation, concentré, en poudre, évaporé, chocolaté, etc.... et de beurre	06.3.1.1 à 06.3.1.4
20.2.12	<u>Beurrerie</u> Comprend la fabrication de beurre au départ de crème de ferme	06.3.2.1 à 06.3.2.3
20.2.13	<u>Fromagerie</u> Comprend également la fabrication de fromage fondu	06.3.3.1 à 06.3.3.5
20.2.14	<u>Fabrication de crème glacée et de produits similaires</u> Comprend la fabrication de chocolat glacé et ice-mixte Ne comprend pas les glaciers et marchands de crème glacée qui préparent les produits mis en vente dans leurs débits (voir commerce de détail)	06.8.9.5 et 06.5.7.0 partim
20.3	<u>Fabrication de conserves de fruits et légumes</u>	
20.3.11	<u>Fabrication de conserves de fruits</u> Comprend également la fabrication de fruits congelés	06.2.1.1 à 06.2.1.3 et 06.2.1.9 partim

<u>Code O.N.U.</u>		<u>Code de 1947</u>
20.3.12	<u>Fabrication de pulpes de fruits</u>	06.2.1.4
20.3.13	<u>Fabrication de confitures</u> Comprend la fabrication de gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, ainsi que de corins de prunes	06.2.1.5 et 06.2.1.9 partim
20.3.14	<u>Fabrication de fruits confits</u>	06.2.1.6
20.3.15	<u>Fabrication de pectine</u>	06.2.1.7
20.3.16	<u>Fabrication de sirop à tartiner</u>	06.2.1.8
20.3.17	<u>Fabrication de conserves de légumes</u> Comprend également la fabrication de légumes congelés	06.2.2.1 à 06.2.2.6
20.3.18	<u>Fabrication de jus de fruits et de jus de légumes</u>	07.1.3.3
20.4	<u>Fabrication de conserves de poissons et autres produits de la mer</u>	
20.4.11	<u>Industrie de la préparation de poissons, de crustacés et de mollusques</u> Comprend également la congélation de poissons	06.1.1.1 à
20.5	<u>Travail des grains</u>	
20.5.11	<u>Meunerie industrielle</u>	06.4.1.0 et 06.4.2.0
20.5.12	<u>Meunerie à façon</u>	06.4.3.0
20.5.13	<u>Rizerie</u>	06.4.4.0
20.5.14	<u>Maïserie</u>	06.4.5.0
20.5.15	<u>Semoulerie</u>	06.4.6.0
20.5.16	<u>Fabrication d'autres dérivés de céréales</u> Comprend la fabrication de flocons d'avoine et de gluten	06.4.7.0
20.5.17	<u>Industrie de la préparation des grains et légumes secs</u> Comprend le battage mécanique, le triage, le séchage de grains et la préparation de légumes secs	06.8.1.1 à 06.8.1.3
20.6	<u>Boulangerie et pâtisserie</u>	
20.6.11	<u>Boulangerie</u> Comprend la fabrication, tant industrielle qu'artisanale de pain et de produits similaires	06.5.1.0 et 06.5.3.0 partim
20.6.12	<u>Pâtisserie</u> Comprend la fabrication, tant industrielle qu'artisanale de produits de la pâtisserie	06.5.2.0 et 06.5.3.0 partim et 06.5.7.0partim
20.6.13	<u>Fabrication de pain d'épices</u>	06.5.4.0
20.6.14	<u>Fabrication de biscottes</u>	06.5.5.0
20.6.15	<u>Fabrication de biscuits</u>	06.5.6.0

<u>Code O.N.U.</u>		<u>Code de 1947</u>
20.7	<u>Sucrierie</u>	
20.7.11	<u>Sucrierie et râperie</u>	06.6.1.0
20.7.12	<u>Raffinerie de sucre</u>	06.6.2.0
20.7.13	<u>Candiserie</u>	06.6.3.0
20.7.14	<u>Fabrication de sucre interverti</u>	06.6.4.0
20.8	<u>Fabrication de cacao, de chocolat et de confiserie</u>	
20.8.11	<u>Fabrication de chocolat</u>	06.7.1.1
20.8.12	<u>Fabrication de cacao en poudre</u>	06.7.1.2
20.8.13	<u>Fabrication de beurre de cacao</u>	06.7.1.3
20.8.14	<u>Fabrication de confiserie</u> Comprend la fabrication, tant industrielle qu'artisanale, de bonbons au sucre, de bonbons fourrés, de fondants, de gommes, de pâtes nectorales, de dragées, de nougats, etc.	06.7.2.1
20.8.15	<u>Fabrication de pâtes à tartiner</u>	06.7.3.1
20.9	<u>Industries alimentaires diverses</u>	
20.9.11	<u>Fabrication d'amidons, de glucose et de produits dérivés</u>	06.8.2.1/2/4
20.9.12	<u>Fabrication de féculles</u>	06.8.2.3
20.9.13	<u>Fabrication de pâtes alimentaires</u>	06.8.3.1
20.9.14	<u>Fabrication de cossettes de chicorée</u>	06.8.4.1
20.9.15	<u>Torréfaction de chicorée</u>	06.8.4.2
20.9.16	<u>Industrie de la préparation du houblon</u>	06.8.4.3
20.9.17	<u>Torréfaction du café</u>	06.8.5.1
20.9.18	<u>Industrie de la préparation du café</u> Comprend entre autres la décaféination du café. Ne comprend pas les entreprises qui, dans la préparation du café, s'occupent exclusivement de la torréfaction du café.	06.8.5.2
20.9.19	<u>Fabrication de succédanés de café</u>	-
20.9.20	<u>Fabrication de vinaigre</u>	06.8.6.1
20.9.21	<u>Raffinerie de sel</u>	06.8.6.2
20.9.22	<u>Fabrication de moutarde</u>	06.8.6.3
20.9.23	<u>Industrie de la préparation de condiments</u> Comprend entre autres la préparation de mayonnaise, pickels, cornichons, épices, Ne comprend pas la fabrication de moutarde et de vinaigre.	06.8.6.4 et 06.8.6.5

Code O.N.U.Code de 1947

20.9.24	<u>Industrie de la préparation de nourriture pour animaux</u> Ne comprend pas les clos d'équarissage (voir n°20.9.25) Comprend entre autres la fabrication d'aliments composés pour le bétail, de fourrage mélassé pour le bétail, de concentrés alimentaires pour le bétail, de spécialités pour l'élevage et l'engraissement, de farine de poissons, de farine de viande, de farine de sang, de gras-meel et de farine sur base de fourrages verts séchés artificiellement	06.8.7.1 à 06.8.7.4 et 06.8.7.5 partim et 06.8.7.6
20.9.25	<u>Clos d'équarissage</u>	06.8.7.5 partim et 10.2.6.3
20.9.26	<u>Fabrication de glace artificielle</u>	06.8.8.1
20.9.27	<u>Entreprise d'entrepotage frigorifique</u>	06.8.8.2
20.9.28	<u>Fabrication d'aliments de régime et d'aliments pour enfants</u>	06.8.9.3
20.9.29	<u>Fabrication de produits pour entremets et desserts</u> Comprend entre autres la fabrication de pudding et de sucre vanillé	06.8.9.4
20.9.30	<u>Fabrication d'essences et extraits de plantes et fruits</u>	06.8.9.8
20.9.31	<u>Fabrication de produits alimentaires divers n.c.a.</u> Comprend entre autres la préparation de mélanges de thés, la fabrication de chips, etc...	
20.9.99	<u>Bureau de direction isolé</u>	06.9.0.0 et 09.9.0.0
21	<u>FABRICATION DES BOISSONS</u>	
21.1	<u>Distillation, rectification et mélange des spiritueux</u>	
21.1.11	<u>Distillerie d'alcool éthylique pour tout usage</u>	07.0.1.0
21.1.12	<u>Fabrication et préparation de liqueurs spiritueuses</u>	07.0.2.0
21.1.13	<u>Rectification d'alcool</u>	07.0.3.0
21.1.14	<u>Fabrication et préparation d'apéritifs</u>	-
21.1.15	<u>Fabrication de levure</u>	07.0.4.0
21.2	<u>Industrie du vin et des boissons alcooliques non maltées</u>	
21.2.11	<u>Fabrication de cidre</u>	07.1.2.1
21.2.12	<u>Fabrication de vins et de vins mousseux</u>	07.1.2.2 et 07.1.2.4 partim

<u>Code O.N.U.</u>		<u>Code de 1947</u>
21.2.13	<u>Fabrication de vins de fruits et de vins de fruits mousseux</u>	07.1.2.2 partim et 07.1.2.3
21.3	<u>Brasserie et malterie</u>	
21.3.11	<u>Fabrication de bière</u> Comprend également le soutirage de bière	07.1.1.1/3 à 07.1.1.4 partim
21.3.12	<u>Fabrication de malt et de produits dérivés</u>	07.1.1.2 et 07.1.1.4 partim
21.4	<u>Industrie des boissons hygiéniques et eaux gazeuses</u>	
21.4.11	<u>Entreprise d'exploitation d'eaux minérales et de cure</u>	07.1.3.1
21.4.12	<u>Fabrication de limonades et d'eaux gazeuses</u>	07.1.3.2
21.9.11	Bureau de direction isolé	07.9.0.0
22	<u>INDUSTRIE DU TABAC</u>	
22.1	<u>Industrie du tabac</u>	
22.1.11	<u>Fabrication de cigarettes, cigares et cigarillos</u>	08.0.0.0 et 08.1.0.0 et 08.3.0.0 partim
22.1.12	<u>Préparation et fabrication de tabac</u> Comprend la fabrication de tabac à fumer, à mâcher et à priser	08.2.0.0 et 08.3.0.0 partim
22.1.99	Bureau de direction isolé	08.9.0.0

Code O.N.U.

Code de 1947

23

INDUSTRIE TEXTILE

23.0	<u>Fabrication de fils continus et fibres textiles artificiels et synthétiques</u>	
23.0.11	<u>Fabrication de fils et fibres artificiels et synthétiques</u> Comprend la fabrication de fils et fibres textiles artificiels d'origine végétale, de fibres textiles artificielles d'origine animale, de fils continus et de fibres textiles synthétiques	16.0.1.1 à 16.0.3.1
23.1	<u>Préparation de matières textiles</u>	
23.1.11	<u>Industrie de la préparation du lin et autres fibres libériennes</u> Comprend entre autres les opérations de rouissage et de teillage	16.1.1.1 à 16.1.1.3
23.1.12	<u>Industrie de la préparation de la laine</u> Comprend entre autres le triage, le délainage, le lavage, le carbonisage et le peignage de la laine	16.1.2.1 à 16.1.2.3
23.1.13	<u>Industrie des chiffons et des déchets textiles</u> Comprend entre autres les opérations de triage, de lavage, et d'effilochage	16.1.3.1 à 16.1.3.7
23.2	<u>Filature</u>	
23.2.11	<u>Filature de lin</u> Comprend la fabrication de fils comportant en majeure partie du lin ou des fibres similaires naturelles, artificielles et synthétiques	16.2.1.1 et 16.2.1.3 partim et 16.2.1.4
23.2.12	<u>Filature de chanvre</u> Comprend la fabrication de fils comportant en majeure partie du chanvre Ne comprend pas la fabrication de ficelles et de cordes (voir 23.8)	16.2.1.2 et 16.2.1.3 partim
23.2.13	<u>Filature de jute</u> Comprend la fabrication de fils comportant en majeure partie du jute ou des fibres similaires naturelles, artificielles et synthétiques Ne comprend pas la fabrication de ficelles et de cordes (voir 23.8)	16.2.2.1 et 16.2.1.3 partim
23.2.14	<u>Filature de coton fin</u> Comprend la fabrication de fils comportant en majeure partie du coton, ou des fibres similaires naturelles, artificielles et synthétiques	16.2.3.1 et 16.2.3.4 partim
23.2.15	<u>Filature de carde fileuse et de cocons</u> Comprend la fabrication de fils comportant en majeure partie des déchets de coton et des déchets de fibres similaires naturelles, artificielles et synthétiques	16.2.3.2 et 16.2.3.3

23.2.16	<u>Filature de laine</u> Comprend la fabrication de fils comportant en majeure partie de la laine ou des fibres similaires naturelles, artificielles et synthétiques.	16.2.4.1 à 16.2.4.3 et 16.2.3.4 partim
23.2.17	<u>Filature de fibres dures</u> Ne comprend pas la fabrication de ficelles et de cordes (voir 23.8)	16.2.6.1
23.2.18	<u>Atelier autonome de préparation au tissage</u> Comprend entre autres le bobinage et l'ourdissage. Ne comprend pas l'achèvement des fils.	16,2,9.1
23.3	<u>Tissage</u>	
23.3.11	<u>Tissage de lin</u> Comprend la fabrication de tissus comportant en majeure partie du lin.	16.3.0.1
23.3.12	<u>Tissage de jute</u> Comprend la fabrication de tissus comportant en majeure partie du jute et la confection de sacs en jute.	16.3.1.1
23.3.13	<u>Tissage de chanvre</u> Comprend la fabrication de tissus comportant en majeure partie du chanvre.	16.3.1.2
23.3.14	<u>Tissage de coton</u> Comprend la fabrication de tissus comportant en majeure partie de coton. Ne comprend pas le tissage de couvertures, tapis, tissus d'ameublement et velours (voir groupe 23.5 ci-après).	16.3.2.1 et 16.3.2.2 partim et 16.3.2.3 partim
23.3.15	<u>Tissage de laine</u> Comprend la fabrication de tissus comportant en majeure partie de la laine. Ne comprend pas le tissage de couvertures, tapis, tissus d'ameublement et velours (voir groupe 23.5 ci-après)	16.3.2.2 partim et 16.3.3.1 et 16.3.3.2 partim
23.3.16	<u>Tissage de soie naturelle</u> Comprend la fabrication de tissus comportant en majeure partie de la soie naturelle. Ne comprend pas le tissage de velours (voir groupe 23.5 ci-après)	16.3.4.1 et 16.3.4.2
23.3.17	<u>Tissage de fibres artificielles</u> Comprend la fabrication de tissus comportant en majeure partie des fibres artificielles. Ne comprend pas le tissage de tapis et velours (voir groupe 23.5 ci-après)	16.3.5.1 et 16.3.5.2
23.4	<u>Filterie, retorderie et achèvement de textiles</u>	
23.4.11	<u>Filterie et retorderie</u> Comprend également les ateliers autonomes de conditionnement de fils pour la vente au détail.	16.4.0.1 à 16.4.1.5

Code O.N.U.Code de 1947

23.4.12	<u>Atelier autonome d'achèvement de produits textiles</u> Comprend entre autres le blanchiment, la teinture, l'apprêt, l'impression de toutes matières textiles (matières non filées, fils, tissus, articles de bonneterie)	16.4.2.1 à 16.4.2.9
23.5	<u>Tissage de couvertures, tapis, tissus d'ameublement et velours</u>	
23.5.11	<u>Fabrication de couvertures et torchons</u>	16.5.0.1 à 16.5.0.4
23.5.12	<u>Fabrication de tapis et de tapisserie</u>	16.5.1.1 à 16.5.1.9 et 16.5.2.0 partim.
23.5.13	<u>Fabrication de tissus d'ameublement et velours</u>	16.5.2.0 partim et 16.5.2.1 à 16.5.2.7
23.6	<u>Fabrication d'articles textiles non classés ailleurs</u>	
23.6.11	<u>Fabrication de rubans, sangles, tresses, lacets, passementerie, élastiques, dentelles mécaniques, tulles et guipures</u>	16.5.3.1 à 16.5.3.3
23.6.12	<u>Fabrication de dentelle à la main</u>	16.5.4.2
23.6.13	<u>Fabrication de feutre</u> Comprend également la fabrication de cloches pour chapeaux.	16.5.5.1 à 16.5.5.5
23.6.14	<u>Fabrication de ouate</u>	16.5.6.1 et 16.5.6.2
23.6.15	<u>Fabrication de tissus enduits</u> Comprend entre autres les opérations de plastification des tissus et la fabrication de toile cirée et de linoléum.	16.5.7.1 à 16.5.7.5
23.6.16	<u>Fabrication de tuyaux d'incendie</u>	16.5.8.2
23.6.17	<u>Atelier autonome de préparation de matières pour le rembourrage, le capitonnage et la matelasserie</u> Comprend entre autres la préparation de plumes, duvets, kapok, crins, etc...	-
23.7	<u>Bonneterie</u>  Note : La fabrication des vêtements de bonneterie dans les fabriques de tissus à mailles est comprise dans ce groupe, mais la confection de vêtements en tricot dans d'autres établissements est classée dans le groupe 24.3 (Fabrication d'articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures).	
23.7.11	<u>Fabrication de tissus et de produits à mailles</u>	16.6.0.1 et 16.6.0.2
23.7.12	<u>Fabrication de bérets basques</u>	16.6.0.3
23.7.13	<u>Fabrication de vêtements et de sous-vêtements</u>	16.6.1.1 et 17.0.4.3 partim

Code C.N.U.Code de 1947

23.7.14	<u>Fabrication de bas et chaussettes</u>	16.6.2.1 à 16.6.2.4 et 16.6.2.6
23.7.15	<u>Fabrication de gants</u>	17.0.6.2 partim
23.8	<u>Corderie et ficellerie</u>	
23.8.11	<u>Corderie-ficellerie</u> Comprend également la fabrication de ficelles en papier et de filets de pêche	16.7.0.0 à 16.7.2.0
23.9.11	Bureau de direction isolé	16.9.0.0
24	<u>FABRICATION DE CHAUSSURES ET D'ARTICLES D'HABILLEMENT ET CONFECTION D'OUVRAGES DIVERS EN TISSUS</u>	
24.1	<u>Fabrication de chaussures</u>	
24.1.11	<u>Fabrication de chaussures en toutes matières, sauf en caoutchouc</u> Comprend entre autres la fabrication de bottes, jambières, souliers, guêtres, galoches: Ne comprend pas la fabrication de pantoufles	17.1.0.1/2/ partim et 17.1.2.1 partim
24.1.12	<u>Fabrication de pantoufles en toutes matières, sauf en caoutchouc</u>	17.1.0.3/6/ partim et 17.1.2.1 partim
24.1.13	<u>Fabrication de pièces détachées et d'accessoires en cuir pour la chaussure</u> Comprend entre autres les contreforts, lacets, talons, tiges, trépointes, studs	17.1.1.1 à 17.1.1.4 15.2.6.3
24.2	<u>Réparation de chaussures</u>	
24.2.11	<u>Réparation de chaussures</u> Concerne également les cordonniers qui fabriquent, à titre subsidaire, des chaussures.	17.1.0.1 à 17.1.0.8 partim
24.3	<u>Fabrication d'articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures</u>  Note : - La fabrication de vêtements de bonneterie dans les fabriques de tissus à mailles est classée dans le groupe 23.7 (Bonneterie) mais la confection de vêtements en tricot dans d'autres établissements est comprise dans ce groupe. - Les vêtements en cuir ou en matières similaires d'une part et les vêtements en matières plastiques d'autre part, seront classés respectivement aux rubriques 24.3.19 et 24.3.20 quelle que soit leur destination.	

Code O.N.U.Code de 1947

24.3.11	<u>Atelier de confection de vêtements de tout genre sur mesure pour hommes et garçons</u> Comprend entre autres les ateliers de tailleurs	17.0.0.1
24.3.12	<u>Fabrication de vêtements de dessus tout faits en tissu tissé pour hommes et garçons, y compris les "lodens"</u> Comprend la fabrication de vêtements tout faits de ville et de sport ; comprend également la réparation	17.0.0.2
24.3.13	<u>Atelier de confection de vêtements de tout genre sur mesure pour dames et fillettes</u> Comprend entre autres les ateliers de couturière	17.0.1.1 et 17.0.1.2
24.3.14	<u>Fabrication de vêtements de dessus tout faits en tissu tissé pour dames et fillettes, y compris les "lodens"</u> Comprend la fabrication de vêtements tout faits de ville et de sport ; comprend également la réparation	17.0.1.3 et 17.0.1.4
24.3.15	<u>Fabrication de vêtements sacerdotaux</u>	17.0.2.1
24.3.16	<u>Fabrication de vêtements professionnels et industriels; fabrication d'uniformes</u> Comprend entre autres les tabliers, les pare-poussières, les uniformes pour l'armée, les administrations publiques et privées, les vêtements spéciaux de protection pour l'industrie	17.0.0.5 et 17.0.2.2/3
24.3.17	<u>Fabrication de vêtements de théâtre</u>	17.0.2.5
24.3.18	<u>Fabrication de vêtements de pluie</u> Comprend la fabrication de vêtements imperméabilisés par quelque procédé que ce soit, à l'exclusion des vêtements à usage industriel. Pour les "lodens", voir rubriques 24.3.12 et 24.3.14; pour les vêtements en plastique, voir n° 24.3.20	17.0.2.4
24.3.19	<u>Confection de vêtements en cuir ou en matières similaires</u>	-
24.3.20	<u>Confection de vêtements en matières plastiques</u>	-
24.3.21	<u>Fabrication de lingerie en tissu tissé pour hommes et garçons</u>	17.0.3.1 à 17.0.3.6
24.3.22	<u>Fabrication de lingerie en tissu tissé pour dames et fillettes</u>	
24.3.23	<u>Fabrication de layette et articles pour enfants de moins de 5 ans</u>	17.0.3.7 et 17.0.3.8
24.3.24	<u>Fabrication de corsets, gaines et soutiens-gorge</u>	17.0.3.9
24.3.25	<u>Confection de vêtements de dessus en tissu de bonneterie pour hommes et garçons</u>	17.0.4.1
24.3.26	<u>Confection de vêtements de dessus en tissu de bonneterie pour dames et fillettes</u>	

<u>Code O.N.U.</u>		<u>Code de 1947</u>
24.3.27	<u>Fabrication de lingerie en tissu de bonneterie</u>	17.0.4.2
24.3.28	<u>Fabrication de chapeaux et coiffures pour hommes</u> Comprend entre autres les casques, casquettes et képis.	17.0.5.1 à 17.0.5.3 et 17.0.5.7
24.3.29	<u>Fabrication de chapeaux et coiffures pour dames</u> Comprend entre autres les ateliers de modistes.	17.0.5.4 et 17.0.5.5 et 17.0.5.7 partim
24.3.30	<u>Fabrication d'accessoires du vêtement (à l'exception des gants)</u> Comprend entre autres les bretelles, cravates, foulards, écharpes, colifichets, parapluies, ombrelles, cannes, boutons, fleurs et plumes de mode, fleurs artificielles (pour les plumes et fleurs non destinées à l'industrie de la confection, voir " Industries diverses").	17.0.6.3 à 17.0.6.9
24.4	<u>Fabrication de gants</u>	
24.4.11	<u>Fabrication de gants en cuir</u>	( 15.2.5.3 et ( 17.0.6.1
24.4.12	<u>Fabrication de gants en peau</u>	(
24.4.13	<u>Fabrication de gants en tissu (y compris en tissus à mailles)</u>	17.0.6.2 partim
24.5	<u>Confection d'ouvrages divers en tissu, à l'exclusion des articles d'habillement</u>	
24.5.11	<u>Confection de linge de ménage et d'articles textiles d'ameublement</u> Comprend entre autres les draps de lit, les nappes, les mouchoirs, les stores, les rideaux, les couvertures ouatées, les couvre-lits et les édredons	17.2.0.1 à 17.2.0.3
24.5.12	<u>Confection de housses, bâches et sacs de toile, sacs de couchage et tentes</u>	17.2.1.1 e 17.2.1.2
24.5.13	<u>Confection de drapeaux</u>	17.2.1.4
24.5.14	<u>Fabrication d'articles de pansement</u> Comprend également les sparadraps, serviettes et tampons périodiques	17.2.1.5
24.5.15	<u>Fabrication de matelas à ressorts et autres</u>	17.2.1.6 et 17.2.1.7
24.5.16	<u>Atelier de broderie mécanique</u>	16.5.4.5
24.5.17	<u>Confection de tentures mortuaires</u> Comprend également la confection de caparaçons, de panaches, de lambrequins, etc...	-
24.5.18	<u>Fabrication de poupées habillées et jouets bourrés en matières textiles</u>	-
24.5.19	<u>Confection de pièces de tissus pour lustrage de métaux, bois, plastique, etc...</u>	-

Code O.N.U.

Code de 1947

24.5.20	<u>Fabrication d'écrans pour cinéma</u>	-
24.5.21	<u>Fabrication d'articles confectionnés non dénommés ailleurs et à spécifier</u>	-
24.9.11	Bureau de direction isolé	17.9.0.0 partim
25	<u>INDUSTRIE DU BOIS ET DU LIEGE</u>	
25.1	<u>Sciage, débitage et préparation du bois</u>	
25.1.11	<u>Scierie et chantier de débitage du bois</u> Comprend les opérations de sciage, de rabotage et de fendage de bois sans transformation des produits ainsi obtenus.	12.0.1.1/ 12.0.2.1 12.0.3.1 12.0.3.6 et 12.0.4.1
25.1.12	<u>Atelier de déroulage et de tranchage faisant partie d'une scierie (voir 25.2.12 pour les autres ateliers de déroulage et de tranchage)</u>	12.0.6.2 partim
25.1.13	<u>Fabrication de fibres, farine et laine de bois</u>	12.0.3.7
25.1.14	<u>Industrie du traitement et de la préparation de bois</u> Comprend les ateliers d'injection, de créosotage, d'imprégnation, d'ignification et de préservation du bois. Comprend également les ateliers de préparation d'écorces pour extraits tannants, la préparation de charbon de bois et de bois de distillation, de bois pour cellulose et pour fibres textiles, de bois carburant, etc...	12.0.5.1 à 12.0.5.4 et 12.1.1.1 12.1.7.3
25.1.15	<u>Fabrication de panneaux en bois comprimé</u> Comprend également la fabrication de panneaux en fibres de lin.	12.1.8.1 12.1.8.2
25.2	<u>Fabrication de placages et de contreplaqué</u>	
25.2.11	<u>Fabrication de placages et de contreplaqué</u> Comprend la fabrication de contreplaqué, de triplex, multiplex, lamelé et autres.	12.0.6.1/
25.2.12	<u>Atelier de déroulage et de tranchage autonome ou faisant partie d'une fabrique de placages et de contreplaqué</u>	12.0.6.2 partim
25.3	<u>Fabrication de charpente, menuiserie et parqueterie (fabrication en grande série pour la vente)</u>	
25.3.11	<u>Fabrication de charpentes en bois</u> Comprend les ateliers dont l'activité est normalement et essentiellement orientée vers la fabrication de charpentes en bois.	12.2.1.1

Code O.N.U.Code de 1947

25.3.12	<u>Fabrication de menuiserie en bois pour le bâtiment</u> Comprend les fabriques et ateliers dont l'activité est normalement et essentiellement orientée vers la fabrication et non vers le placement d'objets et produits en bois destinés à la construction, tels que portes, châssis, escaliers escamotables ou non, cloisons, etc... (pour les volets, jalousies, moustiquaires : voir n° 25.3.13).	12.2.2.1 à 12.2.2.3 et 12.2.2.6
25.3.13	<u>Fabrication de volets, jalousies et moustiquaires</u>	12.2.2.4
25.3.14	<u>Fabrication et garnissage de menuiserie en bois pour navires, bateaux et matériel roulant</u>	12.2.2.5 et 12.2.2.7
25.3.15	<u>Fabrication d'éléments de maisons préfabriquées et de pavillons démontables en bois</u> Comprend les fabriques et ateliers dont l'activité est normalement et essentiellement orientée vers la fabrication d'éléments de maisons, de baraques, de pavillons, etc... en bois et non vers le montage de ces éléments.	12.2.2.8
25.3.16	<u>Fabrication de cercueils en bois</u>	12.2.3.1
25.3.17	<u>Fabrication d'échelles et d'escabelles en bois</u>	12.2.3.3
25.3.18	<u>Fabrication de matériel agricole, horticole et d'élevage en bois</u>	12.2.5.1 et 12.2.5.2
25.3.19	<u>Fabrication de lames de parquets et de panneaux parquetés</u> Comprend les fabriques et ateliers dont l'activité est normalement et essentiellement orientée vers la fabrication - et non vers le placement - de lames de parquets, de frises à parquets et de panneaux parquetés.	12.2.6.1 et 12.2.6.2
25.4	<u>Ebénisterie, fabrication de meubles</u>	
25.4.11	<u>Fabrication et garnissage de meubles non métalliques</u> Comprend entre autres la fabrication de meubles d'art et de meubles garnis de tapisserie, de meubles en bois blanc, la fabrication de produits comme les armoires, les tables, les lits et les sommiers en bois, la fabrication de meubles de bureaux, de mobiliers d'enfants, de jardin, de plage et de camping, de meubles d'école, de laboratoire et de clinique, de meubles isothermiques, de hachoirs et de meubles pour boucheries, de meubles de radio, de meubles et comptoirs pour magasins, cafés, hôtels, restaurants, banques. Pour les meubles en vannerie : voir le n° 25.8.13	12.3.1.1 à 12.3.7.4
25.4.12	<u>Fabrication et garnissage de sièges en bois</u> Comprend entre autre la fabrication de sièges de style, de sièges cannés, de sièges mécaniques, de fauteils-clubs, de cosy-corners, de divans et divans-lits, de canapés, de sièges basculants pour salles de spectacles, etc., Comprend également la fabrication des éléments comme les carcasses, les bâtons et fonds de sièges et les garnitures. Pour les sièges en vannerie : voir le n° 25.8.13.	12.3.8.1 à 12.3.8.9

25.4.13	<u>Atelier spécial de l'industrie du bois</u>	12.3.9.1/2; 4/6
25.5	<u>Caisserie et tonnellerie</u>	
25.5.11	<u>Caisserie</u> Comprend la fabrication de tous emballages en bois ordinaire, en bois déroulé, en bois tressé, en bois contre-plaqué et en bois comprimé.	12.4.1.1 à 12.4.1.4
25.5.12	<u>Tonnellerie</u> Comprend également la fabrication de cuves de lessiveuses et de barattes en bois.	12.4.2.1 12.4.2.5
25.6	<u>Boissellerie et tournerie</u>	
25.6.11	<u>Boissellerie de ménage</u> Comprend entre autres la fabrication de moulins à café, de bacs à couverts, de garde-manger, de louches, de maillets, de planches à hâcher et à repasser, de cintres et porte-manteaux, de pinces à linge, en bois.	12.5.0.1 à 12.5.0.4
25.6.12	<u>Boissellerie de fantaisie</u> Comprend entre autres la fabrication d'appliques, de lampadaires, de lustres, de bibelots, de coffrets, de gaines, d'écrins, de triptyques, de croix, de statuettes et autres articles religieux, en bois.	12.5.1.1 à 12.5.1.4 et 12.5.9.1
25.6.13	<u>Boissellerie industrielle (à l'exclusion des articles pour l'industrie textile)</u> Comprend entre autres la fabrication de modèles et maquettes pour fonderies et autres industries, de mètres pliants, de coffres à outils, de bâtonnets pour saurisséries et conserves de poissons, de vis, de matériel pour électriciens, de matériel pour imprimeries, de disques, de bouchons, de poulies, de robinets, de cercles pour tamis, en bois.	12.5.2.1 à 12.5.2.5
25.6.14	<u>Tournerie</u> Comprend entre autres la fabrication de bâtons ronds pour stores, chaises, drapeaux, etc..., d'articles de garniture pour tapisserie, de manches de brosses, d'outils, de maillets, etc..., de poignées pour cannes et parapluies.	12.5.3.1 à 12.5.3.3 et 12.5.6.1 à 12.5.6.4
25.6.15	<u>Fabrication d'accessoires en bois pour l'industrie textile</u> Comprend entre autres la fabrication de bobines en bois pour fils et câbles, de brochettes, de canettes, de navettes, d'arlequins, de sabres, de planchettes pour apprêts, de métiers à tisser à la main, en bois.	12.5.4.1 à 12.5.4.8
25.6.16	<u>Fabrication de cadres et de moulures</u> Comprend la fabrication de cadres divers et la fabrication de moulures diverses pour meubles et pour le bâtiment.	12.5.7.1 à 12.5.7.4
25.6.17	<u>Fabrication de formes, talons et semelles en bois</u> Comprend entre autres la fabrication de mains, bustes et mannequins en bois.	12.5.8.1 à 12.5.8.5

Code O.N.U.

Code de 1947

25.7	<u>Fabrication de bois cintré, de charronnerie et carrosserie, de constructions navales et autres</u>	
25.7.11	<u>Atelier de charronnerie</u> Comprend entre autres la fabrication de brouettes et de charrettes, ainsi que de leurs éléments en bois comme les roues, les jantes, les garde-boue.	12.2.3.2 et 12.7.1.1 à 12.7.2.3
25.7.12	<u>Fabrication de petites embarcations en bois</u>	12.7.3.1 à 12.7.3.5
25.8	<u>Autre travail du bois et travail du liège</u>	
25.8.11	<u>Fabrication de balais, brosses et pinceaux</u> Comprend entre autres la fabrication, quelle que soit la matière utilisée, de balais, de brosses industrielles non mécaniques, de brosses à dents, de brosses de toilette.	12.8.1.1 à 12.8.1.6
25.8.12	<u>Saboterie</u>	12.8.3.1 et 12.8.3.2
25.8.13	<u>Vannerie</u> Comprend entre autres la fabrication de tous articles tels que : paniers, coffres, malles, mobilier de jardin et de plage en osier, rotin et jonc.	12.8.4.1 à 12.8.4.7
25.8.14	<u>Travail du liège</u> Comprend entre autres la préparation du liège brut, des déchets et des granulés et la fabrication d'articles en liège tels que bouchons, tapis, bobines, joints, ceintures et bouées de sauvetage.	12.8.2.1 à 12.8.2.4
25.9.11	Bureau de direction isolé	12.9.0.0

27	<u>INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON, FABRICATION D'ARTICLES EN PAPIER ET CARTON.</u>	
27.1	<u>Fabrication de pâte, papier et carton.</u>	
27.1.11	<u>Fabrication de pâte à papier.</u> Comprend entre autres la fabrication de pâte de bois mécanique, de pâte de bois chimique, de pâte de chiffons.	13.0.1.1 à 13.0.1.3
27.1.12	<u>Fabrication de papier.</u> Comprend entre autres la fabrication de papier journal, de papier d'écriture et d'impression, de papier d'emballage, de papiers spéciaux tels que papier buvard, papier à cigarettes et papier de soie et la fabrication de parchemin végétal.	13.0.2.1 à 13.0.2.9
27.1.13	<u>Fabrication de carton</u> Comprend entre autres la fabrication de carton paille, de carton gris mécanique, de carton gris à l'enrouleuse ou à la main, de carton ondulé et de cartons spéciaux.	13.0.3.1 à 13.0.3.6
27.2	<u>Fabrication d'articles en papier ou en carton.</u>	
27.2.11	<u>Fabrication d'articles d'ameublement en papier.</u> Comprend entre autres la fabrication de papiers peints, de lincrusta, de vitrauphanie, de stores en papier, d'abat-jour en papier et de linge de table en papier.	13.1.1.1 à 13.1.1.7
27.2.12	<u>Fabrication d'emballages en papier et carton</u> Comprend entre autres la fabrication de boîtes en carton, de sacs en papier à grande contenance, de sachets en papier et de cartonnage emboutis et paraffinés.	13.1.2.1 à 13.1.2.6
27.2.13	<u>Fabrication d'articles d'écriture et d'impression en papier et carton.</u> Comprend entre autres la fabrication de cahiers et fardes d'écoliers, d'ardoises en carton, de blocs-notes, pochettes, agendas, calendriers, registres, classeurs, enveloppes et étiquettes.	13.1.3.1 à 13.1.3.9
27.2.14	<u>Fabrication d'articles en papier et carton pour l'industrie.</u> Comprend entre autres la fabrication de carton pour l'industrie et de tubes en papier pour l'industrie.	13.1.4.1 à 13.1.4.3
27.2.15	<u>Fabrication de papiers et cartons imprégnés.</u> Comprend entre autres la fabrication de papier couché, de papier gommé, de papier imperméabilisé, de balatum, de papiers colorés et marbrés.	13.1.5.1/2/3 et 13.1.5.5/6/7
27.2.16	<u>Fabrication de papiers et cartons goudronnés, asphaltés ou bitumés.</u>	13.1.5.4

<u>Code O.N.U.</u>		<u>Code de 1947</u>
27.2.17	<u>Fabrication de cartes à jouer</u>	13.1.6.1 ct 13.1.6.6
27.2.18	<u>Fabrication de jeux et jouets en papier et carton</u> Ne comprend pas les cartes à jouer - comprend également la fabrication d'articles pour fêtes et cotillons	13.1.6.2 à 13.1.6.4
27.9.11	Bureau de direction isolé	13.9.0.0
28	<u>IMPRIMERIE, EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES</u>	
28.1	<u>Impression et reliure et industries connexes</u>	
28.1.11	<u>Atelier de composition et d'impression typographiques</u> Comprend entre autres l'impression de quotidiens sur rotatives, l'imprimerie de labeur, l'imprimerie pour travaux de ville, l'impression de tickets et documents multiples, l'impression aniline et flexographique	14.0.1.1 à 14.0.1.4
28.1.12	<u>Atelier d'impression lithographique, chromolithogra- phique et off-set</u>	14.0.2.1 à 14.0.2.3
28.1.13	<u>Atelier d'impression en héliogravure</u>	14.0.3.1
28.1.14	<u>Atelier d'impression en phototypie</u>	14.0.4.1
28.1.15	<u>Atelier d'impression en sérigraphie</u>	-
28.1.16	<u>Atelier d'impression sur métal et sur supports autres que le papier et le carton</u>	25.0.0.5
28.1.17	<u>Atelier de reliure et brochage industriels</u>	14.0.5.1 ct 14.0.5.3
28.1.18	<u>Atelier de reliure d'art</u>	14.0.5.2
28.1.19	<u>Atelier de dorure</u>	25.0.1.9 partim
28.1.20	<u>Atelier de photogravure et de galvanoplastie</u>	14.0.6.1
28.1.21	<u>Fonderie de caractères d'imprimerie</u>	14.0.6.2
28.1.22	<u>Atelier de compositions mécanique et à façon</u>	14.0.6.3
28.1.23	<u>Atelier de reproductions photographique et autres (*)</u>	-
28.1.24	<u>Fabrication de clichés de tous types</u> Comprend également les clichés en plastique, linoléum et caoutchouc	-

.....  
(\*) Les studios photographiques, les portraits et photographies commerciales  
sont classés sous le n° 82.5.11 des " Services Personnels".

Code C.N.U.Code de 1947

28.1.25	<u>Entreprise d'édition</u> Comprend entre autres l'édition technique de livres, journeaux, revues, cartes, atlas, annuaires et parti- tions musicales.	14.0.7.1
28.9.11	Bureau de direction isolé	14.9.0.0

29	<u>INDUSTRIE DU CUIR, DE LA FOURRURE ET DES ARTICLES EN CUIR ET EN FOURRURE, A L'EXCLUSION DES CHAUSSURES</u>	
29.1	<u>Tannerie-mégisserie</u>	
29.1.11	<u>Industrie de la préparation des peaux brutes</u> Comprend tant le nettoyage que le salage et le séchage.	15.0.1.0
29.1.12	<u>Fabrication de cuirs et peausseries</u> Comprend la tannerie, la mégisserie et la chamoiserie ainsi que les opérations d'apprêt, de teinture et de finissage des cuirs et peaux (à l'exception des peaux à fourrures) effectuées dans ces établissements.	15.0.1.1 à 15.0.1.5
29.1.13	<u>Atelier autonome d'apprêt, de teinture et de finissage des cuirs et peausseries à l'exclusion des peaux à fourrures</u>	15.0.2.1 et 15.0.2.2
29.2	<u>Industrie de la fourrure et de la peau en poil</u>	
29.2.11	<u>Couperie de poils et préparation de peaux pour la couperie.</u>	15.0.3.1 et 15.0.3.2
29.2.12	<u>Apprêt et teinture des pelleteries et fourrures</u>	15.1.1.1
29.2.13	<u>Confection d'articles d'habillement en fourrure</u>	15.1.2.1
29.2.14	<u>Fabrication d'autres articles en fourrure (tapis, couvertures, etc...)</u>	-
29.3	<u>Fabrication d'articles en cuir, à l'exclusion des chaussures et autres articles d'habillement</u>	
29.3.11	<u>Fabrication d'articles industriels en cuir</u> Comprend entre autres les courroies de transmission et les cuirs pour l'industrie textile.	15.2.1.1 à 15.2.1.4
29.3.12	<u>Atelier de sellerie-bourrellerie</u>	15.2.2.1
29.3.13	<u>Fabrication d'articles de sport et d'articles pour équipements militaires en cuir.</u> Comprend entre autres les ballons de football, besaces, bretelles, cartouchières, ceinturons, courroies, sangles, lanières, sacs et sacoches pour vélos - comprend également les articles pour chiens.	15.2.3.1 et 15.2.5.3 et 15.2.5.4
29.3.14	<u>Fabrication d'articles de maroquinerie et de voyage</u> Comprend entre autres les bracelets-montres, les écrins, étuis, gaines, portefeuilles, porte-monnaies, poudriers, plumiers, sacs à provisions, sacs de dames, serviettes en cuir, trousse de couture et de manucure, garnitures de bureau et maroquinerie pour la papeterie. Comprend également les ateliers de repoussage et de décoration sur cuir.	15.2.4.1 et 15.2.5.1 et 15.2.5.2
29.3.15	<u>Fabrication d'accessoires en cuir pour le vêtement</u>	15.2.6.1 et 15.2.6.2
29.3.16	<u>Fabrication d'articles en cuir pour chirurgie et orthopédie</u>	15.2.7.1
29.9.11	Bureau de direction isolé	15.9.0.0

Code O.N.U.

Code de 1947

30	<u>INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC</u>	
30.1	<u>Fabrication d'articles en caoutchouc</u>	
30.1.11	<u>Fabrication d'articles en caoutchouc naturel ou synthétique</u> Comprend entre autres la fabrication de bandages, pneumatiques, chaussures en caoutchouc, courroies, tuyaux et plaques en caoutchouc, dissolutions, tissus gommés, jouets en caoutchouc et la régénération du caoutchouc	11.0.4.0 et 11.1.1.0 à 11.1.6.0
30.2	<u>Réparation d'articles en caoutchouc</u>	
30.2.11	<u>Atelier de réparation d'articles en caoutchouc</u> Comprend le rechapage de pneus	11.1.7.0
30.3	<u>Fabrication d'articles en succédanés de caoutchouc</u>	
30.3.11	<u>Fabrication d'articles en balata ou gutta-percha</u>	11.2.1.0
30.3.12	<u>Fabrication d'articles en ébonite</u>	11.2.2.0
30.9.11	Bureau de direction isolé	11.9.0.0
31	<u>INDUSTRIE CHIMIQUE</u>	
31.0	<u>Industrie chimique minérale</u>	
31.0.11	<u>Industrie de l'azote</u> Comprend la fabrication d'ammoniaque, d'acide nitrique, d'urée et de produits azotés techniques	10.0.0.1 à 10.0.0.4
31.0.12	<u>Industrie des acides minéraux</u> Comprend entre autres les acides sulfurique, chlorhydrique, phosphorique et fluorhydrique	10.0.1.1. à 10.0.1.6
31.0.13	<u>Industrie des alcalis</u> Comprend entre autres la soude caustique, la potasse caustique, le chlore, le carbonate de soude, le carbonate de potasse, les sulfates de soude et de potasse, les chlorures, les décolorants, les hypochlorites, l'eau de Javel et le chlorure de calcium	10.0.2.1 à 10.0.3.5
31.0.14	<u>Industrie des sels métalliques divers</u> Comprend entre autres les sels d'aluminium, de chrome, de cobalt, de cuivre, de fer, de manganèse, de magnésium, les dérivés de l'arsenic et de l'antimoine	10.0.4.1 à 10.0.4.8

Code O.N.U.Code de 1947

31.0.15	<u>Industrie des émaux vitrifiés</u>	)
31.0.16	<u>Industrie des pigments minéraux</u>	)
31.0.17	<u>Industrie électrothermique</u> Comprend entre autres le carbure de calcium et les ferroalliages.	)
31.0.18	<u>Industries chimiques minérales diverses non dénommées ailleurs</u> Comprennent entre autres la fabrication de borax, perborates, sulfure de carbone, carbonates, phosphates, sulfates, sulfures, sulfites, hydrosulfites, oxydes, peroxydes, hydroxydes divers, hyposulfites divers, silicates, chromates et bichromates	) 10.0.5.1 à 10.0.6.2
31.1	<u>Industrie de la distillation</u>	)
31.1.11	<u>Industrie de la distillation des goudrons de houille</u> Comprend entre autres la distillation des goudrons, l'épuration de la naphtaline, l'extraction des phénols et crésols des huiles lourdes, la distillation des benzols, la préparation d'asphaltes, bitume et émulsions.	10.1.0.1 à 10.1.0.4 et 10.1.1.1
31.1.12	<u>Industrie des dérivés de la distillation du bois</u>	10.1.2.1
31.2	<u>Industrie chimique organique</u>	)
31.2.11	<u>Industrie des dérivés de la cellulose</u> Comprend entre autres la fabrication d'éther et ester de cellulose, de nitrocellulose, collodions, acétate de cellulose et viscosse.	10.2.0.1 à 10.2.0.4
31.2.12	<u>Industrie de la synthèse organique</u> Comprend entre autres la synthèse des dérivés des hydrocarbures aliphatiques, les dérivés du méthane, de l'éthylène, de l'acéthylène, les dérivés aromatiques et hétérocycliques (dérivés du benzène et de ses homologues, du phénol et de ses homologues, de la naphtaline et de l'anthracène).	10.2.1.1 à 10.2.1.9
31.2.13	<u>Industrie des hauts polymères (synthèse des matières plastiques).</u>	10.8.5.1
31.2.14	<u>Industrie de la fabrication des caoutchoucs synthétiques</u> Comprend la fabrication de tous les élastomères de synthèse qui ne tombent pas dans la catégorie des résines plastiques.	11.0.2.0
31.2.15	<u>Industrie de la fermentation</u> Comprend entre autres l'alcool éthylique, l'acide citrique, les citrates, les antibiotiques.	10.2.2.1 à 10.2.2.3

Code O.N.U.Code de 1947

31.2.16	<u>Industrie des colorants</u>	10.2.3.1 et 10.2.3.2
	Comprend entre autres la fabrication de colorants et pigments organiques dérivés du goudron de houille, la préparation des colorants et pigments.	
31.2.17	<u>Industrie des colles et gélatines</u>	10.2.4.0 à 10.2.4.9
	Comprend également la fabrication d'ossein et de colles d'os, l'extraction de la graisse d'os et le traitement des déchets d'origine animale.	
31.2.18	<u>Industrie des extraits tannants et produits tannants synthétiques</u>	10.2.5.1 et 10.2.5.2
31.2.19	<u>Industries chimiques organiques diverses non dénommées ailleurs</u>	10.2.6.1 et 10.2.6.2
	Comprennent entre autres la fabrication d'albumine, de poudre d'os et de poudre de cuir.	
31.3	<u>Industrie des matières grasses</u>	
31.3.11	<u>Industrie des huiles et graisses industrielles</u>	10.3.0.1 à 10.3.0.3
31.3.12	<u>Industrie de la transformation de corps gras</u>	10.3.1.1 à 10.3.1.5
	Comprend entre autres les acides gras, la glycérine (y compris la distillation), les alcools gras et la fabrication de bougies, chandelles et cierges.	
31.3.13	<u>Industrie de la savonnerie</u>	)
31.3.14	<u>Industrie des détergents de synthèse</u>	) 10.3.2.1 à ) 10.3.3.2 )
	Comprend entre autres les poudres de lessive et d'entretien.	
31.4	<u>Industrie des pigments, couleurs, vernis et produits d'entretien</u>	
31.4.11	<u>Industrie des peintures, vernis, émaux gras, mastics, encres d'imprimerie et couleurs d'art</u>	10.4.0.1 à 10.4.0.4 et 10.4.1.1
31.4.12	<u>Industrie des produits d'entretien et des cires</u>	10.4.2.1 à 10.4.2.6
31.5	<u>Industrie des explosifs et accessoires</u>	
31.5.11	<u>Industrie des explosifs</u>	10.5.0.1 à 10.5.0.5
31.5.12	<u>Industrie des accessoires pyrotechniques</u>	10.5.1.1 à 10.5.1.4

Code O.N.U.

Code de 1947

31.6	<u>Industrie des produits pharmaceutiques</u>	
31.6.11	<u>Industrie pharmaceutique</u> Comprend la préparation de produits pharmaceutiques, le conditionnement de produits pharmaceutiques et d'antibiotiques.	10.6.0.0 à 10.6.5.0
31.6.12	<u>Industrie phytopharmaceutique</u> Comprend tant la production que la préparation et le conditionnement.	10.6.6.0
31.7	<u>Industrie des engrais</u>	
31.7.11	<u>Industrie des engrais</u> Comprend les engrais phosphatés, azotés, potassiques et composés.	10.7.0.1 à 10.7.0.5 à 10.7.1.1 à 10.7.1.5 et 10.7.2.1 à 10.7.3.1
31.8	<u>Industries chimiques diverses</u>	
31.8.11	<u>Industrie des gaz comprimés, liquéfiés et dissous</u> Ne comprend pas les gaz de pétrole (voir n° 32.1.12)	) 10.8.0.1 à ) 10.8.0.8 ) )
31.8.12	<u>Industrie de l'acide carbonique</u>	)
31.8.13	<u>Industrie des produits photosensibles</u> Comprend entre autres les surfaces sensibles, papiers, pellicules, plaques et articles pour arts graphiques.	10.8.1.1 à 10.8.1.3
31.8.14	<u>Industrie des allumettes</u>	10.8.2.1
31.8.15	<u>Industrie des parfums et des produits cosmétiques</u>	) 10.8.3.1 à ) 10.8.3.3 ) )
31.8.16	<u>Industrie des essences, extraits et arômes</u>	)
31.8.17	<u>Industrie des fournitures chimiques de bureau</u> Comprend entre autres les encres, colles, crayons, stencils, papiers carbonés et rubans.	10.8.4.1 à 10.8.4.2
31.8.18	<u>Industries chimiques diverses non dénommées ailleurs</u> Comprennent entre autres les clarifiants et colorants pour l'industrie alimentaire, les désincrustants pour chaudières.	10.8.6.1 à 10.8.6.7 et 10.8.6.9
31.9.11	Bureau de direction isolé	10.9.0.0

32	<u>INDUSTRIE DES DERIVES DU PETROLE ET DU CHARBON</u>		
32.1	<u>Raffinerie de pétrole</u>		
32.1.11	<u>Raffinerie de pétrole</u> Comprend la production d'essence pour automobiles, d'huiles combustibles, de lubrifiants, d'huiles d'éclairage et d'autres produits dérivés du pétrole brut et de ses produits de fractionnement.	19.1.1.0	
32.1.12	<u>Entreprise autonome de fabrication de dérivés divers du pétrole</u> Comprend entre autres la production d'huiles, de graisses et de gaz de pétrole.	19.1.2.0 et 20.3.4.1	
32.2	<u>Cokerie minière et cokerie indépendante</u>	}	
32.2.11	<u>Cokerie minière et cokerie indépendante</u> Comprend la production de goudron brut, mais non la distillation de goudron et de benzol bruts (classés dans l'industrie chimique).		19.0.1.0
32.3	<u>Cokerie d'usine sidérurgique</u>		
32.3.11	<u>Cokerie d'usine sidérurgique</u> Comprend la production de goudron brut, mais non la distillation de goudron et de benzol bruts (classée dans l'industrie chimique)		
32.4	<u>Fabrication des dérivés du charbon</u>		
32.4.11	<u>Fabrique d'agglomérés de houille</u>	19.0.2.0	
32.9.11	Bureau de direction isolé	19.9.0.0	

33	<u>INDUSTRIES DES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES A L'EXCLUSION DES DERIVES DU PETROLE ET DU CHARBON</u>	
33.1	<u>Fabrication des matériaux de construction en terre cuite</u>	
33.1.11	<u>Briqueterie (1)</u>	20.0.1.1 à 20.0.1.4
33.1.12	<u>Tuilerie (1)</u>	20.0.2.1 et 20.0.2.2
33.1.13	<u>Fabrication de produits réfractaires, silicieux, silico- alumineux et de produits en autres matières extra-réfrac- taires (1)</u>	20.0.3.5
33.1.14	<u>Fabrication d'articles en terre cuite autres que les produits de la briqueterie, de la tuilerie et de la poterie (1)</u> Comprend également la fabrication de treillage céra- mique.	20.0.3.6
33.1.9.9	Bureau de direction isolé	20.0.9.0
33.2	<u>Industrie du verre</u>	
33.2.11	<u>Fabrication de verre à vitres</u> Comprend la fabrication de verre à vitres clair, coloré, athermane .	20.2.1.1 à 20.2.1.3
33.2.12	<u>Fabrication de glace</u> Comprend la fabrication de glaces et dalles brutes, dou- cies, polies, claires, colorées, athermanes, opaques, armées .	20.2.2.1
33.2.13	<u>Fabrication de verres coulés</u> Comprend la fabrication de verres coulés, translucides, colorés, opalescents, opaques, athermanes, armés, ondulés.	20.2.2.2 à 20.2.2.4
33.2.14	<u>Fabrication de glaces et verres de sécurité</u> Comprend la fabrication de glaces et verres de sécurité trempés, collés, plans ou bombés .	20.2.3.1
33.2.15	<u>Transformation et façonnage du verre plat</u> Comprend la fabrication des glaces et verres argentés, biseautés, rodés, décorés, émaillés, dépolis, bombés, ayant subi d'une manière générale un travail de façonnage quelconque (miroiterie), les vitrages multiples isolants, les verres électro-conducteurs et les vitraux d'art sous plomb ou à joints de ciments.	20.2.4.1 à 20.2.4.6
33.2.16	<u>Fabrication de bouteilles</u> Comprend la fabrication de bouteilles et touries, unies, taillées, décorées, gravées.	20.2.5.1

(1) Comprend également l'extraction des matières premières effectuée par la briqueterie, la tuilerie ou tout autre établissement produisant des articles relevant de l'industrie de la terre cuite et de l'industrie céramique.

33.2.17	<u>Fabrication de flacons</u> Comprend la fabrication de flacons et tous autres réci- pients unis, taillés, décorés, gravés à l'exclusion des bouteilles, touries, biberons, bouteilles isolante, am- poules diverses.	20.2.5.2
33.2.18	<u>Fabrication d'articles de gobeletterie</u> Comprend la fabrication, entre autres, de verrerie de table et de cuisine, de verrerie d'ornementation unie, taillée, décorée, gravée.	20.2.5.3 à 20.2.5.6
33.2.19	<u>Fabrication d'articles en cristal</u>	20.2.6.1
33.2.20	<u>Fabrication d'articles en verre pour applications scien- tifiques, industrielles et diverses</u> Comprend entre autres la fabrication des moulages pour bâtiment, des articles pour l'éclairage, des isolateurs, des billes et perles de verre, de la laine et de la fi- bre de verre, des tubes et baguettes, des verres d'opti- que. (Pour ceux-ci, à l'exclusion de la taille et du polis- sage, qui rentrent dans le groupe 39.2 : "Fabrication de matériel photographique et d'instruments d'optique".)	20.2.7.1 à 20.2.7.6
33.2.21	<u>Transformation et façonnage de verres creux</u> Comprend la fabrication d'ampoules pour usages médicaux, pharmaceutiques et industriels, les verreries au chalumeau les thermomètres et tous articles en verre creux ayant su- bi d'une manière générale un travail de façonnage quelcon- que.	20.2.8.1 à 20.2.8.4
33.2.99	Bureau de direction isolé	20.2.9.0
33.3	<u>Fabrication d'articles en grès, de poterie, de porcelaine et de faïence</u>	
33.3.11	<u>Fabrication d'articles en grès autres que les produits de la poterie(1)</u>	20.0.3.1 à 20.0.3.3 et 20.0.3.7
33.3.12	<u>Fabrication de poterie (1)</u>	20.1.1.1 à 20.1.1.3
33.3.13	<u>Fabrication de produits en faïence (1)</u>	20.1.2.1 à 20.1.2.4
33.3.14	<u>Fabrication de produits en porcelaine (1)</u>	20.1.3.1 et 20.1.3.2
33.3.99	Bureau de direction isolé	20.1.9.0

(1) Comprend également l'extraction des matières premières effectuée par la briqueterie, la tuilerie ou tout autre établissement produisant des articles relevant de l'industrie de la terre cuite et de l'industrie céramique.

33.4	<u>Fabrication de ciment (liants hydrauliques)</u>	
33.4.11	<u>Fabrication de ciment</u> Comprend également la fabrication de ciments spéciaux par la cimenterie elle-même.	20.3.3.1
33.4.99	Bureau de direction isolé	20.3.9.0 partim
33.9	<u>Fabrication de produits minéraux n.d.a.</u>	
33.9.11	<u>Chantier de travail de la pierre et de déchets pierreux non annexé à une carrière</u> Comprend entre autres les travaux de concassage, de triage et de lavage de pierres. Comprend également la fabrication de pavés, d'ardoises naturelles pour toitures, de meules en pierres, de pierres à aiguiser, de matières pour pierres artificielles, pour autant que ces travaux ne s'effectuent pas en vue du placement.	) 20.3.1.1 à ) 20.3.1.5
33.9.12	<u>Fabrication de produits enroés</u>	)
33.9.13	<u>Fabrication de pierres artificielles</u>	)
33.9.14	<u>Scierie de marbre non annexée à une carrière</u>	)
33.9.15	<u>Atelier de marbrerie</u> Comprend entre autres la fabrication de garnitures de cheminée et d'autres articles d'ornementation en marbre pour autant que le travail exécuté ne s'effectue pas en vue du placement.	) 20.3.2.1
33.9.16	<u>Fabrication d'agglomérés de marbre et de déchets de marbre</u>	)
33.9.17	<u>Fabrication de chaux grasse naturelle et artificielle</u>	20.3.3.2
33.9.18	<u>Fabrication de plâtre</u>	20.3.3.3
33.9.19	<u>Fabrication de dolomie moulue et frittée</u>	20.3.3.4
33.9.20	<u>Atelier de broyage de laitiers</u>	) 20.3.3.5 ) partim et ) 21.0.1.5 ) partim
33.9.21	<u>Fabrication de chaux hydraulique naturelle et artificielle</u>	20.3.3.6
33.9.22	<u>Fabrication de carbonates de chaux naturels et artificiels</u> Comprend entre autres la fabrication de craie moulue et lavée.	20.3.4.3
33.9.23	<u>Fabrication de statuettes et d'autres objets d'ornementation à base de plâtre</u>	20.3.5.1

33.9.24	<u>Fabrication d'agglomérés de ciment</u> Comprend entre autres la fabrication d'articles en béton de bims, en béton cellulaire et en béton de cendrées	20.3.6.1
33.9.25	<u>Fabrication de produits en asbeste-ciment</u>	20.3.6.2
33.9.26	<u>Fabrication d'agglomérés à base de plâtre</u>	20.3.6.3
33.9.27	<u>Fabrication de produits à base d'amiante</u>	20.3.7.3
33.9.28	<u>Fabrication d'articles en mica</u>	20.3.7.3
33.9.29	<u>Fabrication de meules abrasives</u>	) 20.3.7.4 )
33.9.30	<u>Fabrication de tissus, papiers et cartons abrasifs</u>	
33.9.31	<u>Fabrication de craie à écrire</u>	20.3.7.6
33.9.32	<u>Fabrication de cendrées rouges et d'autres produits destinés à l'aménagement des jardins et des plaines de jeux et de sports</u>	-
33.9.33	<u>Entreprise de récupération de combustibles d'anciens terrils</u>	-
33.9.34	<u>Fabrication de produits préfabriqués en ciment et/ou en béton</u>	
33.9.99	Bureau de direction isolé	20.3.9.0 partim

34	<u>INDUSTRIE METALLURGIQUE DE BASE</u>	
34.1	<u>Sidérurgie</u>	
34.1.11	<u>Haut fourneau</u>	21.0.1.1
34.1.12	<u>Installation d'agglomération de minerais</u>	-
34.1.13	<u>Installation de liquéfaction de l'air</u>	-
34.1.14	<u>Aciérie</u> Comprend également la production d'acier liquide pour moulage.	21.0.1.2 et 21.0.1.3
34.1.15	<u>Atelier de broyage de scories Thomas</u>	20.3.3.5 partim et 21.0.1.5 partim
34.1.16	<u>Laminoir</u> Comprend également le laminage de bandages, de tubes sans soudure et le laminage à froid de tôles minces.	21.0.2.1 à 21.0.2.3
34.1.99	Bureau de direction isolé	21.0.9.0 partim
34.2	<u>Fonderie de fer et aciérie de moulage</u>	
34.2.11	<u>Fonderie de fer</u> Comprend entre autres les fonderies de fontes mécanique, ordinaire, malléable et spéciale, de cylindres de laminoirs et pièces en fonte trempée.	21.0.3.1 à 21.0.3.4 et 21.0.3.6
34.2.12	<u>Aciérie de moulage (Moulage d'acier parachevé)</u>	21.0.3.5
34.2.99	Bureau de direction isolé	21.0.9.0 partim
34.3	<u>Forge, estampage, gros emboutissage et industries connexes</u>	
34.3.11	<u>Forge et estampage</u> Comprend également la fabrication de pièces de forge, de socs de charrues, de boulets de broyeurs, de cylindres de laminoirs en acier forgé.	21.0.4.1 et 21.0.4.2
34.3.12	<u>Boulonnerie</u> Comprend également la fabrication de tire-fond, de crampons et de tous accessoires de rails.	21.0.4.3
34.3.13	<u>Fabrication de ressorts industriels et de lames de ressort</u> Comprend entre autres la fabrication de ressorts pour matériel roulant, de ressorts pour véhicules automobiles et de petits ressorts divers.	21.0.4.4
34.3.14	<u>Industrie du gros emboutissage</u> Comprend également la fabrication de récipients non soudés pour gaz liquéfiés ou comprimés (dont bouteilles à gaz), d'emboutis de châssis pour automobiles et pour carrosseries d'automobiles et de matériel d'artillerie.	21.0.4.5

34.3.15	<u>Fabrication de tubes hors feuillards, de tubes soudés longitudinalement</u> Comprend entre autres la fabrication de tubes pour canalisations électriques, pour eau et gaz, pour échafaudages, pour mobiliers métalliques, cycles, etc...	21.0.4.6
34.3.16	<u>Fabrication de produits semi-ouvrés</u> Comprend entre autres la fabrication de profilés à froid hors feuillards, bandes ou tôles et autres profilés travaillés, de tôles perforées pour tous usages, de métal déployé et autres produits semi-ouvrés.	21.0.4.7
34.3.17	<u>Fabrication de chaînes et de clouterie forgée pour batellerie</u>	21.0.4.9
34.3.99	Bureau de direction isolé	21.0.9.0 partim
34.4	<u>Tréfilerie, étirage, laminage à froid et leurs dérivés</u>	
34.4.11	<u>Tréfilerie-clouterie</u> Comprend entre autres la fabrication de fils, ronces, pointes, crampons, clous hors tôle et hors fils.	21.0.5.1
34.4.12	<u>Visserie-pitonnerie</u> Comprend entre autres la fabrication de vis, tiges filetées, pitons, gonds, crochets, goupilles, rondelles et écrous en fer, en acier et en métaux non ferreux.	21.0.5.2
34.4.13	<u>Fabrication de câbles et cordages métalliques non-électriques</u> Comprend entre autres la fabrication de câbles d'extraction et de levage, de câbles pour ascenseurs, pour la batellerie et la marine, de fil pour le sciage de pierres.	21.0.5.3
34.4.14	<u>Fabrication de treillis, de toiles et de grillages métalliques</u> Comprend entre autres la fabrication de tous les treillis, de toiles en acier et en métaux non ferreux, de grillages en acier et en métaux non ferreux, de clôtures métalliques.	21.0.5.4
34.4.15	<u>Fabrication de ressorts d'amcublement et de carcasses métalliques</u> Comprend entre autres la fabrication de ressorts pour lits, fauteuils, chaises et sièges d'autos, de carcasses métalliques pour matelas, traversins, etc.... et de leurs accessoires.	21.0.5.5

Code O.N.U.Code de 1947

34.4.16	<u>Fabrication d'aciers étirés et tournés</u> Comprend entre autres la fabrication de ronds, de carrés, d'hexagones et de petits plats à froid.	21.0.5.6
34.4.17	<u>Laminage à froid des feuillards</u>	21.0.5.7
34.4.18	<u>Fabrication d'électrodes pour soudage à l'arc</u>	21.0.5.8
34.4.99	Bureau de direction isolé	21.0.9.0 partim
34.5	<u>Production et transformation des métaux non ferreux</u>	
34.5.11	<u>Production de zinc</u>	) 21.1.1.1 à ) 21.1.1.3
34.5.12	<u>Production de cuivre</u>	) 21.1.2.1 et ) 21.1.2.3
34.5.13	<u>Production de plomb</u>	) 21.1.3.1 à ) 21.1.3.3
34.5.14	<u>Production d'étain</u>	21.1.4.1
34.5.15	<u>Production d'aluminium</u>	21.1.5.1
34.5.16	<u>Production de métaux communs non ferreux non dénommés ailleurs</u> Concerne entre autres, le nickel, l'antimoine, le cobalt, le cadmium, le bismuth, le sélénium, le germanium, le thallium.	21.1.6.1 à 21.1.6.6
34.5.17	<u>Production de métaux précieux et rares</u> Comprend entre autres l'argent, l'or, le platine, les platinoïdes et le radium.	21.2.1.1 et 21.2.2.1 et 21.2.3.1 et 21.2.4.1
34.5.18	<u>Transformation primaire de zinc</u>	) 21.1.1.4 à ) 21.1.1.6
34.5.19	<u>Transformation primaire de cuivre</u>	) 21.1.2.4 à ) 21.1.2.6
34.5.20	<u>Transformation primaire de plomb</u>	21.1.3.4
34.5.21	<u>Transformation primaire d'étain</u>	21.1.4.2
34.5.22	<u>Transformation primaire d'aluminium</u>	) 21.1.5.2 et ) 21.1.5.3
34.5.23	<u>Transformation primaire de métaux communs non ferreux non dénommés ailleurs</u> Comprend entre autres le nickel, l'antimoine, le cobalt, le cadmium, le bismuth, le germanium, le thallium, le sélénium.	21.1.6.7 à 21.1.6.9
34.5.24	<u>Transformation primaire de métaux précieux et rares</u> Comprend entre autres l'argent, l'or, le platine, les platinoïdes et le radium.	21.2.1.2 et 21.2.2.2
34.5.99	Bureau de direction isolé	21.1.9.0 et 21.2.9.0

35 FABRICATION D'OUVRAGES EN METAUX, A L'EXCLUSION DES MACHINES  
ET DU MATERIEL DE TRANSPORT35.1 Fabrication d'accessoires métalliques du bâtiment35.1.11 Fabrication de meubles métalliques

Comprend entre autres la fabrication de lits etsommiers, 22.0.1.1 à  
de meubles de bureau et de meubles industriels, de 22.0.1.5  
meubles pour hôpitaux, de coffres-forts et armoires  
blindées, de meubles de ménage et d'école et de malles  
métalliques.

35.1.12 Fabrication de volets et de menuiserie métalliques

Comprend entre autres la fabrication de châssis, de cham- 22.0.2.1 et  
branles et de portes, de volets, de grilles rétractiles 22.0.2.2  
et roulantes, de persiennes vénitiennes.

35.1.13 Fabrication de matériel pour le chauffage central

Comprend entre autres la fabrication de chaudières, de brû- 22.0.3.1  
leurs et de radiateurs.

35.1.14 Poèlerie

Comprend entre autres la fabrication d'appareils de cui- 22.0.4.1 et  
sine et de chauffage au charbon, au gaz, à combustibles 22.0.5.5  
liquides. partim

35.1.15 Fabrication d'articles sanitaires et de poterie-émaillée

Comprend entre autres la fabrication de chauffe-bains et 22.0.4.2 à  
chauffe-eau, d'articles de ménage en poterie émaillée et 22.0.4.4  
d'articles sanitaires tels que les baignoires, les éviers  
et les lavabos.

35.1.16 Fabrication d'articles de serrurerie et de quincaillerie

Comprend entre autres la fabrication d'articles de serru- 22.0.5.1 à  
rerie et de quincaillerie pour les meubles, pour le bâti- 22.0.5.4 et  
ment et pour le matériel roulant et naval. Pour la fer- 22.0.5.5.  
ronnerie d'art et du bâtiment : voir n° 35.4.12 partim

35.2 Travail de la tôle et fabrications métalliques diverses.

35.2.11 Fabrication de fûts, d'emballages métalliques lourds et 22.1.1.1 et  
de cruches pour laiteries. 22.1.1.2

35.2.12 Fabrication de boîtes et d'emballages métalliques légers

Comprend entre autres la fabrication de boîtes à conserves, 22.1.2.1 et  
de feuilles minces, de capsules, de tubes compressibles et 22.1.2.2  
d'autres emballages légers pour aliments, produits chimi-  
ques et pharmaceutiques, etc... de bouchons-couronnes.  
Comprend également l'impression sur ces articles.

35.2.13	<u>Fabrication de tôle galvanisée, plombée, étamée et de fer blanc.</u> Comprend également les ateliers de galvanoplastie et de traitement thermique des métaux.	22.1.3.1 à 22.1.3.6
35.2.14	<u>Atelier de décoration et de protection des métaux</u>	-
35.2.15	<u>Fabrication d'articles en tôles à destination non industrielle et d'appareils ménagers non électriques</u> Comprend entre autres la fabrication d'articles de ménage en tôle galvanisée et émaillée, d'articles pour l'agriculture en tôle galvanisée, de pièces émaillées diverses, de plaques publicitaires et autres, d'articles en aluminium et fer blanc, d'articles de ménage et de tables acier inoxydable, d'articles en tôle étamée après fabrication, d'articles de lustrerie et de lampisterie, d'ustensiles de ménage tels que les balances, les moulins à café (non électriques), les hache-viande.	22.1.5.1/2 22.1.6.1/2 et 22.1.6.5/6
35.2.16	<u>Fabrication d'articles en tôle à destination industrielle ou professionnelle, de petite charpente et de petite chaudronnerie.</u> Comprend entre autres la fabrication d'extincteurs d'incendie, de roues industrielle, hangars, serres, garages, réservoirs, boilers et leurs tuyauteries, brouettes, porte-touries ainsi que la fabrication en série de pièces en tôle découpées, pliées, embouties.	22.1.7.1 à 22.1.7.5
35.3	<u>Taillanderie, fabrication d'outils, coutellerie et fabrication de petits articles métalliques.</u>	
35.3.11	<u>Taillanderie et fabrication d'outils</u> Comprend entre autres la fabrication de pelles, bûches, haches, outils de jardinage et de culture, limes, scies à bois à mains, marteaux, clefs, burins, étaux, tenailles, machines à cercler, lampes à souder et analogues, lames de scie pour carrières.	22.2.1.1 à 22.2.1.3
35.3.12	<u>Coutellerie</u> Comprend également la fabrication d'instruments de chirurgie, de couverts en acier et de lames de rasoir	22.2.2.1 à 22.2.2.7
35.3.13	<u>Fabrication de petits articles métalliques pour le vêtement, le ménage, le commerce et l'industrie</u> Comprend entre autres la fabrication d'aiguilles et d'épingles, d'éponges et de tissus métalliques, d'articles de ménage en fil, de boucles, d'oeillets, d'agrafes, de tirettes, de fermoirs de sacs et	22.2.3.1 à 22.2.4.2

	d'accessoires métalliques pour maroquinerie, de petits articles de bureau, de bouchons mécaniques pour bouteilles	
35.4	<u>Petite forge et fabrication d'articles en fer forgé, cuivre, aluminium, étain et autres métaux et alliages non-ferreux</u>	
35.4.11	<u>Forge de maréchal-ferrant et de forgeron</u> Comprend également la réparation de machines et de matériel agricoles	22.4.1.1
35.4.12	<u>Fabrication d'articles en fer forgé</u> Comprend la ferronnerie d'art et la ferronnerie du bâtiment	22.4.2.1
35.4.13	<u>Fabrication d'articles d'art en cuivre</u> Comprend la dinanderie et autres ouvrages d'art en cuivre	22.5.1.2
35.4.14	<u>Fabrication d'articles d'art en étain</u> Comprend les étains d'art	22.5.3.1
35.4.15	<u>Fabrication d'articles d'art en autres métaux et alliages non-ferreux, n.c.a.</u> Comprend les ouvrages et oeuvres artistiques en bronze, aluminium, etc...	22.5.2.1 partim 22.5.4.1
35.5	<u>Fabrication d'armes et munitions</u>	
35.5.11	<u>Fabrication d'armes de guerre et de munitions</u>	23.0.7.1 et 23.0.7.3 partim et 23.0.7.4 partim
35.5.12	<u>Fabrication d'armes de chasse, de munitions et de pièces détachées pour armes</u>	23.0.7.2 et 23.0.7.3 partim et 23.0.7.4 partim
35.6	<u>Fabrication et montage de constructions métalliques, de ponts et de charpentes</u>	
35.6.11	<u>Constructions métalliques</u>	-
35.6.12	<u>Construction de ponts et de charpentes</u>	23.0.5.1 et 23.0.5.2
35.6.13	<u>Montage de constructions métalliques, de ponts et de charpentes</u> Concerne les établissements dont l'activité est uniquement ou normalement et essentiellement orientée vers le montage	27.6.2.0 partim
35.7	<u>Montage d'ascenseurs et de monte-charges</u>	
35.7.11	<u>Montage d'ascenseurs et de monte-charges</u> Concerne les établissements dont l'activité est uniquement ou normalement et essentiellement orientée vers le montage	27.6.2.0 partim
35.9.11	Bureau de direction isolé	22.9.0.0 partim et 23.9.0.0 partim et 27.9.0.0 partim



Code O.N.U.

Code de 194~

- 36.4 Fabrication de machines et installations pour diverses industries
- 36.4.11 Fabrication de machines, d'appareils et d'équipement pour les industries extractives et connexes  
 Comprend entre autres la fabrication d'appareils spéciaux pour charbonnages, de lampisteries pour mines, d'appareils spéciaux pour carrières, d'installations de concassage et de broyage, d'appareils spéciaux pour le traitement des minerais, de matériel de vibration. Couvre également le placement effectué par le fabricant. 23.0.3.1 et 22.1.7.6
- 36.4.12 Fabrication d'équipements spéciaux pour les industries des métaux et du diamant  
 Comprend entre autres la fabrication de matériel d'équipement des hauts fourneaux, des aciéries, et des laminoirs, du matériel pour les fonderies de seconde fusion, d'installations de métallisation par projection, de machines pour la fabrication de boîtes métalliques et de machines à dégraisser les métaux. Couvre également le placement effectué par le fabricant. 23.0.3.2
- 36.4.13 Fabrication de machines, d'appareils et d'équipement pour l'industrie alimentaire et l'industrie du tabac  
 Comprend entre autres la fabrication d'installations d'abattoirs et de matériel spécial pour l'industrie du tabac. 23.0.3.3 partim et 23.0.3.7 partim  
 Comprend également le matériel de triage, de broyage, d'embouteillage et d'emballage utilisé dans les industries alimentaires.  
 Couvre également le placement effectué par le fabricant.
- 36.4.14 Fabrication de machines, d'appareils et d'équipement pour la boulangerie, la pâtisserie, la charcuterie, la boucherie, l'hôtellerie et les activités similaires  
 Comprend entre autres la fabrication de fours et machines de boulangerie et de pâtisserie, de matériel pour l'industrie hôtelière et de matériel de comptoir pour brasseries et cafés. 23.0.3.6  
 Couvre également le placement effectué par le fabricant.
- 36.4.15 Fabrication de machines, d'appareils et d'équipement pour les industries chimiques et le traitement des eaux  
 Comprend entre autres la fabrication de matériel de distillation et de raffinage, de matériel spécial pour l'industrie du caoutchouc et pour l'industrie allumetière et de matériel pour la fabrication d'objets en matière plastique. 23.0.3.3 partim

Comprend également le matériel de triage, de broyage, d'embouteillage, d'emballage, etc... utilisé dans les industries chimiques. Couvre également le placement effectué par le fabricant.

36.4.16 Fabrication de machines et d'appareils pour la production de froid. (appareils ménagers exclus) 23.0.3.4 partim

36.4.17 Entreprise d'installations frigorifiques.  
Concerne les établissements dont l'activité est uniquement ou normalement et essentiellement orientée vers l'installation d'appareils frigorifiques.

36.4.18 Installation de conditionnement d'air.  
Comprend également les groupes monoblocs et les ventilateurs 23.0.3.4 partim

36.4.19 Fabrication de machines agricoles  
Comprend entre autres la fabrication des machines pour le travail du sol, des machines à planter, épandre et semer, des machines pour l'entretien et la protection de la culture, des machines pour la récolte, du matériel de laiterie de ferme, des machines pour le travail du lin, du matériel de manutention de ferme et des véhicules agricoles et de leurs accessoires. Couvre également le placement effectué par le fabricant. 23.0.3.5

36.4.20 Fabrication de machines, d'appareils et d'équipements spéciaux pour blanchisseries et ateliers de teinturiers-dégraisseurs.  
Comprend entre autres la fabrication de machines de blanchisserie industrielle et de machines pour le nettoyage à sec. Couvre également le placement effectué par le fabricant.

36.4.21 Fabrication de fours industriels non électriques et d'installations de séchage

36.4.22 Fabrication de machines, d'appareils et d'équipements pour les industries des minéraux non métalliques  
Comprend entre autres la fabrication des machines pour la production et la transformation du verre, du matériel pour le travail du marbre et de la pierre, du matériel pour la fabrication de faïence, de porcelaine et d'autres produits céramiques, des installations complètes de briqueteries et de tuileries, des installations pour la fabrication d'agglomérés de ciment et d'asbestociment. Couvre également le placement effectué par le fabricant. 23.0.3.6. à 23.0.3.9 partim



36.7

Fabrication de robinetterie, d'engrenages, d'accessoires de machines, de mécanique générale et de décolletage.

36.7.11

Fabrication de robinetterie

Comprend également la fabrication de raccords et d'accessoires pour salles de bains. 22.3.1.1

36.7.12

Fabrication d'engrenages, de réducteurs de vitesse et d'organes de transmission.

Les organes de transmission comprennent entre autres les arbres de transmission, les chaînes articulées etc... 22.3.2.1

36.7.13

Fabrication d'accessoires de machine

22.3.3.1

36.7.14

Atelier autonome de mécanique générale

Comprend également les ateliers de décolletage 22.3.4.1 à 22.3.4.2

36.7.15

Fabrication de machines et d'appareils pour l'utilisation de la flamme oxy-acétylénique

22.3.4.3

36.9.11

Bureau de direction isolé

22.9.0.0  
partim et  
23.9.0.0  
partim

- 37 CONSTRUCTION DE MACHINES, D'APPAREILS ET DE FOURNITURES  
ELECTRIQUES
- 37.1 Construction de machines, d'appareils et de fournitures  
électriques
- 37.1.11 Fabrication de matériel électrique industriel  
Comprend entre autres la fabrication de machines rotatives et de pièces détachées, de machines statiques de fours et cuves électriques industriels, d'appareillage pour haute et basse tension, d'appareils de réglage. Couvre également les installations de centrales, de sous-stations, etc... 23.1.2.1 à 23.1.2.9
- 37.1.12 Réparation de matériel électrique industriel  
Comprend entre autres les ateliers de bobinages. 23.1.4.4
- 37.1.13 Fabrication de petit matériel électrique d'installation  
Comprend entre autres la fabrication de coupe-circuit et de fusibles, de prises de courant et de fiches, d'interrupteurs, de sockets et d'armatures, d'accessoires pour sonnerie et pour canalisation, de lampes baladeuses et d'isolants. 23.1.3.1
- 37.1.14 Fabrication et assemblage d'appareils électroménagers  
Comprend la fabrication et l'assemblage d'appareils électromécaniques tels que aspirateurs, cureuses mixers, moulins à café et similaires, réfrigérateurs ménagers, lessiveuses et essoreuses, et d'appareils électrothermiques tels que cuisinières, appareils pour le chauffage des locaux, chauffe-eau et analogues, fers à repasser etc... 22.1.6.4 et 23.1.3.2
- 37.1.15 Fabrication de fils, de câbles électriques et de tubes pour canalisation  
Comprend entre autres la fabrication de fils de bobinage, de fils et câbles isolés, de câbles souterrains pour la distribution d'énergie électrique et de câbles de télécommunication, de tubes électriques pour installations intérieures et accessoires, de gaines isolantes. 23.1.4.1 à 23.1.4.3 et 23.1.9.1
- 37.1.16 Fabrication de matériel de télécommunication, d'électronique industrielle et de matériel pour applications des courants faibles  
Comprend entre autres la fabrication de centraux et de postes téléphoniques, de matériel de signalisation pour chemin de fer, aérodrogues, routes, etc... de générateurs électroniques pour applications industrielles, de dispositifs de contrôle électroniques industriels, de radars, de calculateurs électroniques, de dispositifs électroniques de comptage et de mesure, d'émetteurs de radio-diffusion et de télévision. 23.1.5.2 e 23.1.5.3 23.1.5.6

Code O.N.U.Code de 1947

37.1.17	<u>Fabrication d'appareils récepteurs de radio et de télévision et de leurs pièces détachées</u> Comprend également la fabrication d'amplificateurs, d'enregistreurs, de fils et bandes magnétiques, de pick-up et de tourne-disques Comprend également l'assemblage	23.1.5.1 et 23.1.5.5
37.1.18	<u>Ateliers de réparation de matériel électrique et radio-électrique</u>	
37.1.19	<u>Entreprise de placement d'antennes de télévision</u>	
37.1.20	<u>Fabrication d'appareils d'électricité médicale et de radiologie</u>	23.1.5.4 et 24.0.2.1 partim
37.1.21	<u>Fabrication de lampes électriques à incandescence et de tubes à décharge lumineuse</u>	23.1.6.1
37.1.22	<u>Fabrication d'accumulateurs</u>	23.1.7.1
37.1.23	<u>Fabrication de piles</u>	23.1.7.2
37.2	<u>Installation d'éclairage, de force motrice et de téléphonie</u>	
37.2.11	<u>Entreprise d'installation d'éclairage, de force motrice et de téléphonie</u> Concerne les établissements dont l'activité consiste, soit uniquement, soit normalement et essentiellement à installer ( et non à produire)	27.6.3.0
37.9.11	Bureau de direction isolé	23.9.0.0 partim et 27.7.0.0 partim

Code O.N.U.

Code 1947

38	<u>CONSTRUCTION DE MATERIEL DE TRANSPORT</u>	
38.1	<u>Construction navale et réparation des navires</u>	
38.1.11	<u>Chantier de construction de navires de mer</u> Comprend entre autres la construction de grands navires, de remorqueurs, de chalutiers et de caboteurs.	23.2.1.1
38.1.12	<u>Chantier de réparation de navires de mer</u> Comprend également l'entretien des navires.	23.2.1.2
38.1.13	<u>Entreprise spécialisée de peinture de navires</u>	23.2.1.3
38.1.14	<u>Chantier de construction et de réparation de chaloupes de pêche</u> Comprend également l'entretien.	23.2.1.4
38.1.15	<u>Chantier de construction et de réparation de bateaux fluviaux et atelier de construction d'embarcations et bateaux tropicaux en pièces détachées.</u> Comprend également l'entretien.	23.2.2.1
38.2	<u>Construction de matériel ferroviaire</u>	
38.2.11	<u>Construction de matériel tracteur et à moteur à écartement normal</u> Comprend entre autres la construction de locomotives à vapeur, électriques, Diesel-électriques, Diesel, d'automotrices, d'autorails et de motrices de tramway.	23.1.1.1 et 23.3.1.1 23.3.2.1/5
38.2.12	<u>Construction de matériel tracté à écartement normal</u> Comprend entre autres la fabrication de voitures, de wagons pour chemins de fer et tramways.	23.3.2.1 à 23.3.2.3
38.2.13	<u>Fabrication de petit matériel roulant</u> Comprend entre autres la fabrication de matériel roulant à voie étroite et de ses éléments, de matériel fixe et des accessoires.	23.3.3.1 et 23.3.3.2
38.2.14	<u>Fabrication d'appareils de voies de chemins de fer et d'accessoires de matériel roulant à écartement normal</u>	23.3.4.1 et 23.3.4.2
38.3	<u>Construction de véhicules automobiles</u>	
38.3.11	<u>Construction et assemblage de véhicule automobiles</u> Comprend également la construction de trolleybus et de gyrobuses.	23.4.1.1
38.3.12	<u>Fabrication d'accessoires et de pièces détachées pour automobiles et d'accessoires électriques</u> Comprend entre autres la fabrication de moteurs, de pièces de suspension, de longerons et de cadres de châssis, de roues et jantes de radiateurs, la rectification et la fabrication de matériel de garage. Comprend également la fabrication des pièces électriques d'équipement pour l'éclairage, la signalisation et des autres accessoires électriques,	( 23.4.1.2 et 23.4.1.3 et 23.4.1.5 ( ( (

Code O.N.U.Code 1947

38.3.13	<u>Fabrication de remorques, de carrosseries industrielles et de carrosseries d'autobus et d'autocars</u>	23.4.1.4 et 23.7.1.3
38.4	<u>Réparation de véhicules automobiles</u>	
38.4.11	<u>Atelier de réparation de véhicules à moteur</u> Comprend également le graissage et les autres opérations d'entretien courant des véhicules à moteur ainsi que la vente de carburants, lubrifiants et accessoires.	23.5.1.0 et 23.5.2.0 partim
38.4.12	<u>Atelier de réparation de carrosserie</u> Comprend également la peinture.	23.7.1.6 partim
38.5	<u>Construction de motocycles et cycles</u>	
38.5.11	<u>Construction et assemblage de motocycles, de scooters et de vélomoteurs</u>	23.4.2.1
38.5.12	<u>Fabrication et assemblage de cycles</u>	23.4.3.1
38.5.13	<u>Fabrication d'accessoires et de pièces détachées pour cycles, cyclomoteurs et motocyclettes</u>	23.4.2.2 et 23.4.3.2
38.5.14	<u>Atelier de réparation de motocycles, de cycles et cyclomoteurs</u> Comprend également le montage effectué par les réparateurs.	23.5.1.0 et 23.5.2.0 partim
38.6	<u>Construction d'avions</u>	
38.6.11	<u>Atelier de constructions aéronautiques, de réparation de matériel aéronautique et de construction de moteurs d'avions</u> Comprend également l'entretien du matériel aéronautique.	( (23.6.1.0 ( (
38.7	<u>Construction de matériel de transport n.d.a.</u>	
38.7.11	<u>Fabrication de voitures d'enfants</u>	23.7.1.1
38.7.12	<u>Fabrication d'autre matériel de transport</u>	-
38.8	<u>Démolition (sauf de bâtiments)</u>	
38.8.11	<u>Chantier de démolition de navires et de bateaux</u>	26.0.1.0
38.8.12	<u>Chantier de démolition de véhicules à moteur</u>	26.0.2.0
38.9.11	Bureau de direction isolé	23.9.0.0 et 26.9.0.0 partim

39	<u>INDUSTRIES MANUFACTURIÈRE DIVERSES.</u>	
39.1	<u>Fabrication de matériel médico-chirurgical, d'instruments de précision et d'appareils de mesure et de contrôle.</u>	
39.1.11	<u>Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire non classé ailleurs.</u> Comprend entre autres la fabrication d'équipements pour hôpitaux, sanatoriums, cliniques et institutions similaires, y compris les centrales de vide, de matériel pour vétérinaires. Ne comprend pas la fabrication des appareils d'électricité et d'optique médicale.	24.0.2.1 partim
39.1.12	<u>Fabrication de compteurs et d'appareils industriels de mesure et de contrôle</u> Comprend entre autres la fabrication de compteurs de types divers, d'appareils de mesure électriques tels que galvanomètres, ampères-mètres, d'appareils divers de mesure et de contrôle tels que calorimètres, débitmètres, hydromètres, manomètres, thermomètres, thermostats, régulateurs de pression.	23.0.6.1
39.1.13	<u>Fabrication d'appareils de précision pour laboratoires et bureaux d'études ou d'essais.</u> Comprend entre autres la fabrication d'appareils chauffants pour laboratoires et autres applications tels que alambics, autoclaves et stérilisateurs, d'appareils électriques et électroniques de laboratoires, d'appareils techniques et d'essai pour ciments, métaux, papier et textiles, de matériel de dessin, d'appareils de spectreanalyse pour métaux et produits réfractaires, d'appareils pour le contrôle du temps et de la distance tels que compteurs, appareils enregistreurs du temps, montres pour usage spéciaux et appareils de distribution de l'heure. Comprend également la fabrication d'appareils de topographie et d'arpentage.	23.0.6.3 et 24.0.1.1 et 24.1.1.1 partim
39.1.14	<u>Fabrication de machines de bureau.</u> Comprend entre autres la fabrication de machines à écrire et à calculer, de machines à cyclostyler, de caisses enregistreuses et de machines comptables et statistiques.	23.0.6.4
39.2	<u>Fabrication de matériel photographique et d'instruments d'optique.</u>	
39.2.11	<u>Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique</u> Comprend entre autres la fabrication de microscopes, d'objectifs et oculaires photographiques, de périscopes, télescopes et jumelles, d'appareils cinématographiques, de machines à développer et autres appareils de laboratoire cinématographique, d'accessoires pour la photo et la photocopie.	24.0.3.1 à 24.0.3.3

39.3	<u>Atelier spécial de l'industrie des fabrications métalliques.</u>	
39.3.11	<u>Atelier spécial de l'industrie des fabrications métalliques.</u> Comprend entre autres les ateliers de sablage, d'aiguillage et les entreprises de travaux de soudure électrique et autonome pour autant qu'une autre activité visée par l'industrie des fabrications métalliques ne soit pas exercée dans ce même atelier.	25.0.0.3
39.4	<u>Fabrication de montres et d'horloges.</u>	
39.4.11	<u>Fabrication de montres et d'horloges.</u> Comprend entre autres la fabrication d'horloges et de montres de toutes sortes, de boîtiers et d'autres fournitures d'horlogerie, de mécanismes à mouvement d'horlogerie n.c.a.	24.1.1.1 partim
39.5	<u>Bijouterie et orfèvrerie en métaux précieux, joaillerie fine.</u>	
39.5.11	<u>Bijouterie-horlogerie.</u>	24.1.2.1
39.5.12	<u>Bijouterie, joaillerie et orfèvrerie.</u>	24.1.3.1 à 24.1.3.3
39.5.13	<u>Frappe de médaille et de monnaies.</u>	24.1.4.1 et 24.1.4.2
39.5.14	<u>Travail du diamant.</u>	24.1.5.1
39.6	<u>Fabrication d'instruments de musique.</u>	
39.6.11	<u>Fabrication d'instruments de musique à vent.</u> Comprend entre autres la fabrication d'orgues, harmoniums, accordéons, cors, trombones et saxophones.	24.2.1.1 et 24.2.1.2
39.6.12	<u>Fabrication d'instruments de musique à cordes.</u>	24.2.2.1
39.6.13	<u>Fabrication d'instruments de musique à percussion.</u> Comprend la fabrication de pianos.	24.2.3.1
39.6.14	<u>Fabrication de disques vierges de phonographie.</u>	24.2.4.2
39.7	<u>Fabrication d'articles divers en matière plastique.</u>	
39.7.11	<u>Fabrication de demi-produits en matière plastique.</u> Concerne les demi-produits fabriqués à titre exclusifs par les calendriers, les extendeurs de films en rouleaux, les fabricants de compounds et les fabricants de plaques.	
39.7.12	<u>Fabrication d'articles divers en matière plastique.</u> Sont visés par cette rubrique :	25.0.0.2
	a) les établissements qui fabriquent exclusivement, soit des articles de ménage, soit des articles pour l'industrie, soit des articles d'emballage, soit des articles pour le bâtiment, l'ameublement, la décoration, en matière plastique.	
	b) les entreprises dont l'activité est essentiellement orientée vers la fabrication d'un assortiment varié de produits en matière plastique : jouets, articles de ménage, articles d'emballage, brosses et boutons.	

- 39.8 Industries manufacturières non classées ailleurs.
- 39.8.11 Fabrication de bijouterie de fantaisie et d'articles de nouveauté en matières diverses. -
- Comprend la fabrication de tous les ouvrages destinés à la parure des personnes y compris les objets de poche (étuis, porte-plume ou crayons, canifs, accessoires pour fumeurs, petits objets religieux, etc...) composés de métaux communs ou de matières communes, comportant ou non des parties en métaux précieux, enrichis ou non de pierres synthétiques ou fausses ou perles d'imitation ; les ouvrages composés à titre exclusif ou essentiel de pierres synthétiques ou fausses ou perles d'imitation destinés à la parure des personnes.
- 39.8.12 Fabrication de jeux, jouets et articles de sport en bois. 12.6.1.1 à 12.6.3.3
- Comprend entre autres la fabrication de damiers, dés, dominos, échiquiers, jeux de cube ou de patience, chevaux de bois, voitures de poupées ; comprend également les engins de gymnastique et le matériel de sport.
- 39.8.13 Fabrication de jouets, de jeux et d'articles de sport en matières diverses. -
- Comprend la fabrication de jouets, jeux, articles de sport et matériel de campement composés de plusieurs matières différentes ou qui ne peuvent être classés dans les autres rubriques relatives aux jouets, jeux et articles de sport.
- 39.8.14 Fabrication d'articles didactiques et de bureau. 12.5.5.1 à 12.5.5.4
- Comprend entre autres la fabrication, quelle que soit la matière utilisée, de crayons, de plumes, de porte-plume, de porte-mine, de stylos, de dateurs, de numéroteurs, de petit matériel scolaire à l'exception du mobilier, ainsi que d'autres articles pour dessinateurs, industriels et artistes, à l'exception de la fabrication des couleurs d'art (voir industrie des peintures, vernis, émaux gras, mastics, encres d'imprimerie et couleurs d'art.)
- 39.8.15 Fabrication de plantes, fleurs, fruits et feuillages artificiels et stérilisés. -
- Ne comprend pas la fabrication des produits en verre.
- 39.8.16 Fabrication de plumes destinées à la parure et à la décoration. -
- 39.8.17 Fabrication de boutons et de boucles -
- 39.8.18 Fabrication d'abat-jour. -
- Comprend également la fabrication des carcasses.
- 39.8.19 Fabrication de lustres. -
- Comprend les entreprises dont l'activité est orientée essentiellement vers la fabrication de lustres, lampes artistiques, suspensions, pieds de lampes et chandeliers en toutes matières.

39.8.20	<u>Fabrication de couronnes et de plaques mortuaires.</u> Comprend également la fabrication d'ex voto.	25.0.0.6
39.8.21	<u>Fabrication d'articles religieux.</u> Comprend entre autres la fabrication d'articles d'église, de prière, de piété et de pèlerinage tels que chapelets, ex voto, etc...	-
39.8.22	<u>Fabrication de pipes et de porte-cigarettes.</u> Comprend également la fabrication de cure-pipes et tous autres accessoires pour fumeurs.	25.0.1.2 et 12.5.3.5
39.8.23	<u>Fabrication d'articles en paille.</u> Comprend entre autres la fabrication de paillons et de torches en paille.	12.8.4.3
39.8.24	<u>Atelier de naturaliste.</u> Comprend entre autres les ateliers d'empaillage.	20.0.2.5
39.8.25	<u>Atelier de rempaillage et de cannage.</u>	12.8.4.4
39.8.26	<u>Fabrication d'éponges en toutes matières.</u>	25.0.2.6
39.8.27	<u>Fabrication de peignes en toutes matières.</u> Ne comprend pas la fabrication des peignes mus mécaniquement.	25,0.0.8 partim
39.8.28	<u>Fabrication d'articles pour salons de coiffure et instituts de beauté.</u> Comprend entre autres la fabrication, quelle que soit la matière utilisée, d'articles pour perruquiers et posticheurs, de filets, d'épingles à cheveux, de cuirs à rasoir, d'articles de manucure et de pédicure, de houppes.	-
39.8.29	<u>Atelier de gravure.</u> Comprend entre autres les ateliers de gravure et d'impression sur métaux, matière plastique, pierre, verre, celluloïd, caoutchouc, etc... en vue notamment de la fabrication d'enseignes et de plaques publicitaires, de timbres, de tampons et de sceaux. Comprend également la fabrication d'insignes, écussons, lettres et étiquettes autres qu'en tissu et en papier.	25.0.1.8 et 25.0.2.3.
39.8.30	<u>Fabrication d'articles spéciaux pour publicité et pour étalage.</u> Comprend entre autres la fabrication de catalogues à pages tournantes, de plateaux tournants, de pancartes et panneaux publicitaires, d'automates publicitaires, de vitrines animées, de cadeaux publicitaires, de mannequins, de bustes et de personnages en cire.	-

Code O.N.U.Code de 1947

39.8.31	<u>Fabrication d'installations à enseignes lumineuses</u>	-
39.8.32	<u>Fabrication de modèles réduits</u> Comprend entre autres la fabrication en réduction de véhicules, d'avions, de navires, de locomotives et de trains	-
39.8.33	<u>Fabrication de modèles et patrons</u> Comprend entre autres les dessins pour l'industrie textile et les patrons pour l'industrie du vêtement	-
39.8.34	<u>Fabrication d'articles divers en celluloïd</u> Comprend les entreprises dont l'activité est orientée essentiellement vers la fabrication d'articles en celluloïd ou composés en majeure partie de celluloïd	25.0.0.9
39.8.35	<u>Fabrication d'articles divers en ivoire</u> Comprend les entreprises dont l'activité est essentiellement orientée vers la fabrication d'articles en ivoire ou composés en majeure partie d'ivoire	25.0.1.0 partim
39.8.36	<u>Fabrication d'articles divers en corne et en os</u> Comprend les entreprises dont l'activité est essentiellement orientée vers la fabrication d'articles en cornes et en os ou composés en majeure partie de corne ou d'os	25.0.0.8 partim et 25.0.1.0 partim
39.8.37	<u>Atelier de restauration d'objets d'art et de collection</u>	25.0.2.1
39.8.38	<u>Fabrication de décalcomanies de tout genre</u>	-
39.8.39	<u>Fabrication de joints en toutes matières</u>	-
39.8.40	<u>Fabrication de pièces dentaires</u>	25.0.1.1
39.8.41	<u>Peinture et décoration sur matières diverses (artistique)</u> Comprend entre autres les ateliers de peinture sur porcelaines, statues, les ateliers de dorure sur étoffes, cuir, menus, papier... les ateliers de coloriage de cartes-vue et photographies,... les ateliers de décoration de statues d'église et d'objets d'ornement... les ateliers de reproduction de tableaux pour autant qu'une autre activité industrielle ne soit pas exercée dans ces ateliers	25.0.1.5 et 25.0.1.7 à 25.0.2.0 et 25.0.2.2
39.8.42	<u>Fabrication d'appareils et d'articles pour prothèses</u> Ne concerne ni les prothèses dentaires ( 39.8.40 ) ni les prothèses en cuir ( 29.3.16 )	
39.9.11	Bureau de direction isolé	

Code O.N.U.

Code de 1947

BRANCHE 4 - INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

40-41

INDUSTRIES DE LA CONSTRUCTION

40.1	<u>Entreprise de travaux maritimes et fluviaux</u>	
40.1.11	<u>Entreprise de dragage</u> Ne comprend pas les exploitations de dragage de sable et de gravier.	27.0.1.0
40.1.12	<u>Entreprise de travaux maritimes et fluviaux proprement dits</u> Comprend entre autres la construction et la réfection d'écluses, de barrages, de digues, de môles, de canaux, d'ouvrages d'art situés sur les voies hydrauliques et les travaux portuaires.	27.0.2.0
40.1.13	<u>Entreprise de renflouage de bateaux et navires</u> Comprend également l'enlèvement d'épaves.	28.2.6.5 partim
40.1.14	<u>Entreprise de gros travaux d'assèchement et de pompage</u>	-
40.1.15	<u>Entreprise de gros travaux d'irrigation et de régularisation des cours d'eau</u>	-
40.2	<u>Entreprise de travaux routiers et de construction de chemins de fer</u>	
40.2.11	<u>Entreprise de construction, de réfection et d'entretien des routes</u> Comprend également les travaux de construction, de réfection et d'entretien des pistes cyclables et des aires et pistes d'aviation.	27.1.1.0 et 27.1.2.0
40.2.12	<u>Entreprise de travaux d'égout</u>	27.1.3.0
40.2.13	<u>Entreprise de travaux de distribution d'eau et de gaz</u>	}
40.2.14	<u>Entreprise de travaux de pose de câbles et de canalisation diverses</u>	
40.2.15	<u>Entreprise d'installation de signalisation routière</u>	
40.2.16	<u>Entreprise de construction, d'installation ou d'entretien de chemins de fer et autres voies ferrées</u> Comprend également tous les travaux accessoires.	27.1.5.0
40.2.17	<u>Entreprise d'aménagement de plaines de jeux et de sport, de parcs et de jardins</u> Ne comprend pas les travaux de plantation.	27.6.5.0 partim
40.3	<u>Entreprise de terrassement et de fondation</u>	
40.3.11	<u>Entreprise de terrassement</u>	27.0.3.0
40.3.12	<u>Entreprise de travaux de forage, de sondage et de fonçage de puits</u> Comprend également les travaux de rabattement de la nappe aquifère.	27.0.4.0
40.3.13	<u>Entreprise de fondation, de battage de pieux et palplanches, de travaux de consolidation du sol par tous systèmes</u>	27.0.5.0

40.3.14.	<u>Entreprise de travaux de drainage</u> Comprend également le curage des cours d'eau	-
40.4	<u>Entreprise de construction d'ouvrages d'art non métalliques, à l'exception des travaux maritimes et fluviaux</u>	
40.4.11	<u>Entreprise de construction d'ouvrages d'art non métalliques, à l'exception des travaux maritimes et fluviaux</u> Comprend entre autres la construction de ponts, viaducs, tunnels pour routes et chemins de fer, châteaux d'eau, silos, réservoirs, piscines de natation, parcs à charbon, fosses à cendrées, plaques tournantes, ponts à peser, murs de soutènement, etc...	27.2.2.0
40.5	<u>Entreprise de maçonnerie et de bétons</u>	
40.5.11	<u>Entreprise de construction de bâtiments (gros-oeuvre et mise sous toit)</u>	)
40.5.12	<u>Entreprise générale de construction</u> Comprend outre les activités de la rubrique précédente, celles relatives à l'exécution totale ou partielle de travaux de parachèvement ou la coordination de ceux-ci lors de leur exécution par des sous-traitants.	) 27.2.1.0 et 27.2.3.0
40.5.13	<u>Entreprise de construction de cheminées d'usines, de fours industriels et autres ouvrages analogues</u> Comprend également la maçonnerie de chaudières.	) 27.2.4.0
40.5.14	<u>Entreprise d'installation d'échafaudages, de rejointoyage et de nettoyage des façades</u>	) 27.2.5.0
40.5.15	<u>Entreprise de travaux de démolition de bâtiments et d'ouvrages d'art</u> Comprend également l'arasement et le déblayage.	) 27.2.6.0
40.5.16	<u>Entreprise de construction de pavillons démontables et de baraquements non métalliques</u> Comprend également le travail en atelier des entreprises dont l'activité est orientée normalement et essentiellement vers le placement des produits qu'elles fabriquent.	-
40.5.17	<u>Entreprise de placement de clôtures</u>	-
40.6	<u>Entreprise de revêtement du bâtiment et isolation</u>	
40.6.11	<u>Entreprise de travaux d'étanchéité et de revêtement de constructions par asphaltage et bitumage</u> Comprend entre autres les couvertures de toitures à base d'asphaltes ou à base de produits hydrocarbonés, éventuellement en combinaison avec des métaux.	) ) 27.3.1.0
40.6.12	<u>Entreprise de travaux d'assèchement de construction autres que par le bitume et l'asphalte</u>	)
40.6.13	<u>Entreprise de travaux de carrelage et de mosaïque et tous autres revêtements de murs et de sols, le bois excepté</u>	) 27.3.2.0 partim

## Code O.N.U.

## Code de 1947

40.6.14	<u>Entreprise d'isolation thermique et acoustique</u>	27.3.3.0
40.6.15	<u>Entreprise de travaux de plafonnage, de cimentage et de tous autres enduits</u> Comprend également le crépissage, la pose de chapes et les travaux de stuc et staff.	27.3.4.0
40.6.16	<u>Entreprise de taille de pierres</u> Comprend également la construction et le placement de monuments funéraires et la restauration d'églises, de monuments publics et privés et de façades de style et autres. Ne vise pas les chantiers des carrières.	27.3.5.0
40.6.17	<u>Entreprise de façonnage, de polissage et de pose de marbrerie du bâtiment</u>	27.3.6.0
40.6.18	<u>Entreprise de fabrication et d'installation de cheminées ornementales</u>	-
40.7	<u>Entreprise de charpenterie et de menuiserie</u>	
40.7.11	<u>Entreprise de pose de parquets et de tous autres revêtements en bois des murs et du sol</u> Comprend également les revêtements en agglomérés d'asbeste-ciment et en produits plastiques ou similaires. Comprend aussi le travail en atelier des entreprises dont l'activité est orientée normalement et essentiellement vers le placement de tels matériaux de revêtement qu'elles fabriquent.	27.3.2.0 partim
40.7.12	<u>Entreprise de charpenterie et de menuiserie du bâtiment</u> Comprend également le travail en atelier des entreprises dont l'activité est orientée normalement et essentiellement vers le placement de tous objets ou produits en bois qu'elles fabriquent. Comprend aussi le placement de serrurerie et de quincaillerie du bâtiment.	27.4.1.0
40.7.13	<u>Entreprise de fabrication et de placement de volets en bois</u>	27.4.2.0
40.8	<u>Entreprise de couverture, d'aménagement et de décoration</u>	
40.8.11	<u>Entreprise de couverture de constructions</u> Comprend entre autres les couvertures en tuiles, en chaume, en ardoises naturelles et artificielles, en tôles d'acier et en asbeste-ciment. Ne comprend pas les couvertures en métaux non ferreux ni les revêtements en asphalte et bitume.	27.5.1.0
40.8.12	<u>Entreprise de placement de ferronneries, de volets et de menuiserie métallique</u> Comprend également le placement de grilles, de portes rétractiles et roulantes et de stores extérieurs (y compris le travail en atelier suivi de placement).	27.5.2.0
40.8.13	<u>Entreprise de travaux de vitrerie, de pose de glaces, miroiterie, vitraux et la mise en oeuvre de tous les matériaux translucides ou transparents</u> Comprend les travaux de vitrerie en général, pose de glaces et de miroiterie, la fabrication et la pose de vitraux, le placement de toutes autres matières translucides ou transparentes, la construction de parois et couvertures en béton translucide, ainsi que tous travaux préparatoires et accessoires nécessaires à leur exécution.	27.5.3.0

Code O.N.U.Code de 19

40.8.14	<u>Entreprise de peinture et de décoration</u>	27.5.4.0 27.5.6.0
	Comprend entre autres tous les travaux de peinture allant des opérations préparatoires jusqu'aux opérations de complète finition, celles-ci étant éventuellement décoratives. Comprend également les activités de tapissage et de garnissage telles que le placement de tentures intérieures, rideaux et couvre-parquets non définis ci-dessus, soit à titre exclusif, soit accessoirement aux activités de peinture.	
40.9	<u>Entreprise d'équipement moderne du bâtiment et des ouvrages de génie civil</u>	
40.9.11	<u>Entreprise d'installation de chauffage central à eau chaude et à vapeur</u>	27.6.1.0 partim et 27.6.6.0 partim
	Comprend également l'installation des appareils auxiliaires.	
40.9.12	<u>Entreprise d'installation de ventilation, de chauffage à air chaud, de conditionnement d'air et de tuyauteries industrielles</u>	-
40.9.13	<u>Entreprise d'installation sanitaire, de chauffage au gaz et de plomberie-zinguerie</u>	27.6.4.0 € 27.6.6.0 partim
	Comprend également les toitures en métaux non ferreux.	
41.1	<u>Entreprise diverses non dénommées ailleurs</u>	
41.1.11	<u>Entreprise d'installation de signalisation maritime et fluviale, non électrique</u>	-
41.1.12	<u>Entreprise d'installation de signalisation routière, ferroviaire, fluviale, maritime et aéronautique électrique</u>	-
41.1.13	<u>Entreprise d'installation de stations de pompage et d'épuration des eaux</u>	-
41.1.14	<u>Entreprise de placement de paratonnerres</u>	-
49.9.11	Bureau de direction isolé	27.9.0.0

<u>Code O.N.U.</u>		<u>Code de 1971</u>
	<u>BRANCHE 5 - ELECTRICITE, GAZ, EAU, VAPEUR ET CHALEUR</u>	
51	<u>ELECTRICITE, GAZ ET VAPEUR</u>	
51.1	<u>Electricité pour l'éclairage et la force motrice (1)</u>	
51.1.11	<u>Centrale thermique</u>	18.0.1.0
51.1.12	<u>Centrale hydro-électrique</u>	18.0.2.0
51.1.13	<u>Entreprise de transport et de distribution d'électricité et entreprise de coordination de la production et du transport d'électricité</u>	18.0.3.0 18.0.4.0 18.5.0.0 partim
51.2	<u>Production et distribution de gaz</u>	
51.2.11	<u>Production, transport et distribution de combustibles gazeux</u> Ne concerne pas les produits du pétrole.	18.1.1.0 19.1.3.0 18.1.5.0 18.5.0.0 partim
51.3	<u>Vapeur pour le chauffage et la force motrice (1)</u>	
51.3.11	<u>Production et distribution de vapeur</u>	18.4.1.0 18.4.2.0
51.4	<u>Production et distribution de chaleur (1)</u>	
51.4.11	<u>Production et distribution de chaleur</u>	18.2.1.0
51.9.11	Bureau de direction isolé	18.9.0.0 partim
52	<u>SERVICES DES EAUX</u>	
52.1	<u>Distribution publique de l'eau</u>	
52.1.11	<u>Captage, purification et distribution de l'eau</u>	18.3.1.0
52.9.11	Bureau de direction isolé	18.9.0.0 partim
53	<u>CENTRALE NUCLEAIRE</u> (pour ce qui concerne la production et la distribution d'électricité, de vapeur et de chaleur)	
53.1	<u>Centrale nucléaire</u>	
53.1.11	<u>Centrale nucléaire</u>	-
53.9.11	Bureau de direction isolé	-

(1) Ne concerne pas les centrales nucléaires (voir n° 53)

## BRANCHE 6 - COMMERCE, BANQUES, ASSURANCES, AFFAIRES IMMOBILIÈRES

61-62

COMMERCE DE GROS

61.1

Commerce de gros en produits de la pêche, de l'agriculture, de l'horticulture, de l'élevage et des industries alimentaires

Commerce de gros en:

61.1.11	<u>Animaux à l'exclusion des animaux de basse-cour</u>	32.0.0.1 à 32.0.0.3
61.1.12	<u>Animaux de basse-cour</u>	32.0.0.4
61.1.13	<u>Sous-produits de l'abattage d'animaux</u>	32.0.0.5
61.1.14	<u>Paille et fourrage</u>	} 32.0.1.1 à 32.0.1.6
61.1.15	<u>Graines, semences et plants</u>	
61.1.16	<u>Houblon et orge</u>	
61.1.17	<u>Céréales et farines</u>	
61.1.18	<u>Fleurs et plantes</u>	
61.1.19	<u>Plantes médicinales</u>	
61.1.20	<u>Tabac brut</u>	
61.1.21	<u>Peaux brutes</u>	32.8.0.7
61.1.22	<u>Lin et déchets</u>	32.9.1.1
61.1.23	<u>Laine, poils et crins en masse</u>	32.9.1.2
61.1.24	<u>Coton et déchets</u>	32.9.1.3
61.1.25	<u>Jute et fibres dures</u>	32.9.1.4 et 32.9.1.5
61.1.26	<u>Viande et conserves de viande (fraîche et surgelée)</u>	32.2.0.1
61.1.27	<u>Viande de volaille, de gibier et de lapins (fraîche et surgelée)</u>	32.2.0.2
61.1.28	<u>Poisson, conserves de poissons</u> Comprend entre autres les poissons, crustacés et mollusques frais, salés, fumés, surgelés, séchés et en saumure ainsi que les condiments	32.2.0.3

.....  
 (1) En 1947, on a utilisé une même nomenclature pour le commerce de gros et pour le commerce de détail.

En 1961, une nomenclature différente a été établie pour chacune de ces deux activités. Il s'ensuit que les diverses rubriques de 1947 ne concernent que partiellement les rubriques correspondantes de 1961, soit de la nomenclature du commerce de gros, soit de la nomenclature du commerce de détail. Cette règle n'est évidemment valable que si une rubrique concerne à la fois le commerce de gros et de détail.

Code O.N.U.Code de 1947

61.1.29	<u>Produits de la confiserie</u> Comprend également les produits à base de chocolat et les biscuits	32.2.0.6
61.1.30	<u>Fruits et légumes (frais et surgelés)</u>	{ 32.2.0.7
61.1.31	<u>Pommes de terre</u>	
61.1.32	<u>Produits laitiers</u>	{ 32.2.0.8
61.1.33	<u>Beurre</u>	
61.1.34	<u>Oeufs</u>	
61.1.35	<u>Huiles et graisses animales et végétales</u>	
61.1.36	<u>Sucre et ses dérivés</u> Comprend également le miel naturel	
61.1.37	<u>Café vert</u>	32.2.0.9 32.2.1.0 32.2.1.3 32.2.1.4
61.1.38	<u>Thé</u>	
61.1.39	<u>Cacao</u>	
61.1.40	<u>Riz</u>	
61.1.41	<u>Légumes et fruits secs</u> Comprend également les conserves non surgelées	{
61.1.42	<u>Épices et denrées d'origine coloniale</u> Ne comprend pas le café vert, le thé, le cacao, le riz, les légumes et fruits secs	
61.1.43	<u>Aliments pour le bétail</u>	
61.1.44	<u>Vins, spiritueux et levure</u>	32.2.1.1 et 32.3.0.2 partim
61.1.45	<u>Bières, limonades et eaux de boissons</u> Comprend également les jus de fruits et de légumes	32.2.1.2 et 32.2.1.6
61.1.46	<u>Alimentation générale et articles de ménage</u> Comprend les établissements du commerce de gros ayant pour objet essentiel la vente d'un ensemble de produits repris dans les rubriques énumérées ci-dessus, ainsi que: 1) le commerce de gros en droguerie, couleurs, produits et articles d'entretien et 2) le commerce de gros des produits de beauté et d'articles de toilette et 3) éventuellement, la vente à titre <u>subsidaire</u> de produits repris dans les autres rubriques du commerce de gros pour autant que ces diverses catégories de produits ne constituent pas des assortiments étendus.	-

61.2	<u>Commerce de gros en produits des mines, minières et carrières</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
61.2.11	<u>Charbons</u>	32.1.0.1 à 32.1.0.3
	Comprend également la vente de coques et autres produits à base de charbon ou de lignite, la vente de tourbe, et la vente, à titre subsidiaire, de bois de chauffage.	
61.2.12	<u>Minerais</u>	32.1.0.4
61.2.13	<u>Produits bruts des carrières et des minières</u>	32.1.0.5
61.3	<u>Commerce de gros en produits de l'industrie du tabac</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
61.3.11	<u>Produits de l'industrie du tabac</u>	32.3.0.1 partim et 32.3.0.2 partim
61.4	<u>Commerce de gros en produits de l'industrie chimique</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
61.4.11	<u>Produits pétroliers, lubrifiants, huiles et graisses industrielles</u>	32.4.0.1 et 32.4.0.2
61.4.12	<u>Caoutchouc et articles en caoutchouc</u>	32.4.0.3 partim
61.4.13	<u>Produits de beauté et articles de toilette</u>	32.4.0.4
	Comprend entre autres les parfums, les cosmétiques, les savons, les dentifrices	
61.4.14	<u>Couleurs, vernis et colorants</u>	32.4.0.5 et 32.1.1.2 partim
61.4.15	<u>Engrais chimiques et produits phytopharmaceutiques.</u>	32.4.0.6
61.4.16	<u>Articles de droguerie et produits d'entretien</u>	}
61.4.17	<u>Spécialités pharmaceutiques</u> Comprend également les produits chimiques destinés aux prescriptions médicales, les articles de droguerie et de toilette.	
61.4.18	<u>Poudres et explosifs</u>	
61.4.19	<u>Matières plastiques et articles en matières plastiques</u>	
61.4.20	<u>Produits chimiques divers</u> Comprend les produits autres que ceux repris dans les rubriques précédentes.	
		32.4.0.9

Code C.N.UCode 1947

61.5	<u>Commerce de gros en produits de l'industrie du bois</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
61.5.11	<u>Produits d'exploitation forestière</u>	32.5.0.1
61.5.12	<u>Bois sciés</u>	} 32.5.0.2
61.5.13	<u>Produits demi-finis en bois ou en bois amélioré</u>	
61.5.14	<u>Meubles en bois et articles de literie</u>	32.5.0.4 partim
61.5.15	<u>Articles de boissellerie, de vannerie et de broserie</u>	32.5.0.6 et 32.5.0.7
61.5.16	<u>Liège et articles en liège</u>	32.5.1.2
61.6	<u>Commerce de gros en produits de l'industrie du papier et de l'imprimerie</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
61.6.11	<u>Pâte à papier</u>	32.6.0.1
61.6.12	<u>Papiers peints, linoléum, balatum et articles similaires</u>	32.4.0.3 partim et 32.6.0.2
61.6.13	<u>Articles en papier et carton pour l'industrie</u>	} 32.6.0.3
61.6.14	<u>Papiers et cartons destinés à l'emballage</u> Comprend également les emballages en cel- lophane et en plastique	
61.6.15	<u>Papiers et cartons destinés à l'écriture et à l'imprimerie</u> Comprend également les fournitures de bureau et d'école	
61.6.16	<u>Livres, périodiques, journaux, imprimés et timbres.</u>	32.7.0.1 à 32.7.0.6
61.7	<u>Commerce de gros en produits de l'industrie du cuir</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
61.7.11	<u>Cuirs et peaux préparées (y compris les courroies).</u>	32.8.0.1 et 32.8.0.6
61.7.12	<u>Articles de maroquinerie et articles de voyage</u> Comprend également tous articles simi- laires en d'autres matières que le cuir.	32.8.0.2 et 32.8.0.3 et 33.3.1.2 partim
61.7.13	<u>Chaussures (y compris les bottes, sandales et pantoufles)</u>	32.8.0.4 et 32.9.6.4

61.8	<u>Commerce de gros en produits de l'industrie textile et du vêtement</u>	
	<u>Commerce de gros en:</u>	
61.8.11	<u>Pelleteries et fourrures</u>	32.9.0.1
61.8.12	<u>Filés</u>	{ 32.9.2.1 et 32.9.7.8 partim
61.8.13	<u>Tissus à usage vestimentaire</u>	
61.8.14	<u>Tissus d'ameublement</u> Comprend également les tapisseries et les tissus de carrosserie	32.5.0.4 partim
61.8.15	<u>Linge de ménage et de maison</u> Comprend également les toiles cirées et produits similaires en plastique	32.9.2.3
61.8.16	<u>Tapis</u>	32.5.0.4 partim
61.8.17	<u>Textiles à usage industriel</u> Comprend entre autres, feutres, ouates, toiles à sac, toiles à bâches	{ 32.9.2.4
61.8.18	<u>Sacs en jute</u>	
61.8.19	<u>Cordes et cordages</u> Comprend également les ficelles, les filets et les sangles	32.9.2.5
61.8.20	<u>Bonneterie</u> Comprend également la lingerie et mercerie	32.9.3.1 et 32.9.4.1 partim et 32.9.9.1 partim
61.8.21	<u>Mercerie, passementerie, broderie et dentellerie</u>	32.9.2.2 et 32.9.4.1 partim et 32.9.9.1 partim
61.8.22	<u>Articles de mode: chapeaux, casquettes, gants, foulards et cravates, cannes et parapluies, etc...</u>	32.9.5.1 partim et 32.9.6.1/2/5 et 32.9.9.1 partim
61.8.23	<u>Confection pour hommes et pour dames</u>	{ 32.9.5.1 partim et
61.8.24	<u>Vêtements professionnels</u>	{ 32.9.7.1 à 32.9.7.5 et 32.9.7.7/8 partim
61.8.25	<u>Fournitures pour tailleurs, modistes et chapeliers</u>	-
61.8.26	<u>Produits textiles n.c.a.</u>	

Code O.N.U.

Code 1947

61.9	<u>Commerce de gros en produits de l'industrie céramique, de l'industrie verrière et produits pour la construction</u>		
	<u>Commerce de gros en :</u>		
61.9.11	<u>Verres et glaces</u>	}	
61.9.12	<u>Bouteilles, flacons et articles de gobe- leterie</u>		
61.9.13	<u>Articles en verre, en porcelaine en faïence en poterie en plastique pour le ménage ou l'ameublement</u>		33.0.0.1
61.9.14	<u>Articles en verre, en porcelaine et en faïence à usage industriel</u>		
61.9.15	<u>Produits abrasifs</u>		
61.9.16	<u>Produits et matériaux pour la construction</u> Comprend également les dallages et revê- tements en plastique.	33.0.0.2 et 33.0.0.3	
62.1	<u>Commerce de gros en produits des industries des métaux</u>		
	<u>Commerce de gros en :</u>		
62.1.11	<u>Produits bruts et demi-finis de la sidérur- gie.</u>	}	
62.1.12	<u>Produits bruts et demi-finis de l'industrie des métaux non ferreux</u>		33.1.0.1 et 33.1.0.2
62.1.13	<u>Appareils et accessoires pour le chauffage central</u>	}	
62.1.14	<u>Appareils et articles sanitaires</u>		33.1.0.3 partim et 33.1.0.4 et 33.1.1.6 partim
62.1.15	<u>Quincaillerie</u> Comprend entre autres les articles en mé- tal pour le ménage, les appareils de chauffage et de cuisine, le petit outilla- ge à main, les produits de la tréfilerie, boulonnerie et visserie, ainsi que la quincaillerie pour le bâtiment et l'ameu- blement.		
62.1.16	<u>Matériel d'incendie</u>		
62.1.17	<u>Machines à coudre et à tricoter à usage ménager</u>	33.1.0.5 et 33.1.1.6 partim	
62.1.18	<u>Roulements à billes et à rouleaux</u>	33.1.0.3 partim	

Code O.N.U.

Code 1947

62.1.19	<u>Machines, machines-outils, outillage et accessoires pour le travail du bois</u>	
62.1.20	<u>Machines, machines-outils, outillage et accessoires pour le travail du métal</u>	
62.1.21	<u>Machines textiles, matériel et outillage connexes</u> Comprend entre autres les machines rem- mailleuses.	33.1.0.6 et 33.2.0.5
62.1.22	<u>Machines motrices, pneumatiques et hydrauliques</u>	
62.1.23	<u>Matériel pour entrepreneurs</u>	
62.1.24	<u>Appareils de levage, de manutention et de pesage</u>	
62.1.25	<u>Machines, matériel et fournitures d'imprimerie</u>	
62.1.26	<u>Machines, appareils et outils à usage commercial et industriel non dénommés ailleurs</u>	
62.1.27	<u>Machines agricoles et accessoires</u>	33.1.0.7 et 33.1.1.6 partim
62.1.28	<u>Bicyclettes et accessoires</u> Comprend également les vélocycleurs	33.1.0.8 et 33.1.1.6 partim
62.1.29	<u>Motos et accessoires</u>	
62.1.30	<u>Véhicules à moteur à l'exclusion des motos et vélomoteurs</u>	33.1.0.9 et 33.3.1.2 partim
62.1.31	<u>Pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles</u>	
62.1.32	<u>Machines, appareils et matériel électrique</u> (à l'exclusion des rubriques 62.1.34 et 62.1.35)	33.1.1.0
62.1.33	<u>Meubles métalliques, machines et matériel de bureau</u>	33.1.1.2
62.1.34	<u>Appareils et articles électro-ménagers et d'éclairage</u>	33.2.0.7
62.1.35	<u>Appareils et matériel radio-électriques</u>	
62.2	<u>Commerce de gros en produits des industries d'art et de précision.</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
62.2.11	<u>Diamants bruts et taillés</u> Comprend également les diamants industriels.	33.2.1.1

<u>Code C.N.U.</u>		<u>Code 1947</u>
62.2.12	<u>Articles d'orfèvrerie et de bijouterie-joaillerie</u>	{ 33.2.0.1
62.2.13	<u>Bijouterie de fantaisie</u>	
62.2.14	<u>Produits d'horlogerie</u>	
62.2.15	<u>Appareils et articles d'optique</u>	{ 33.2.0.3
62.2.16	<u>Appareils de précision et de laboratoire</u>	
62.2.17	<u>Articles photographiques et cinématographiques</u>	33.2.0.4
	Comprend également les papiers sensibles et produits chimiques servant à la photographie et à la cinématographie.	
62.2.18	<u>Instruments et appareils médicaux et chirurgicaux</u>	33.2.0.6 partim
62.3	<u>Commerce de gros en produits de récupération</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
62.3.11	<u>Vieux papiers</u>	{ 32.9.8.1
	Comprend également les déchets de carton	
62.3.12	<u>Chiffons, charpies et déchets textiles</u>	
62.3.13	<u>Bouteilles usagées y compris le verre brisé</u>	-
62.3.14	<u>Vieux métaux et mitraille</u>	33.1.1.4
62.3.15	<u>Produits de récupération, autres que ceux repris dans les rubriques précédentes.</u>	33.1.1.5
	Comprend entre autres les déchets animaux et végétaux, les déchets de caoutchouc et de cuir	
62.4	<u>Commerce de gros en articles divers</u>	
	<u>Commerce de gros en :</u>	
62.4.11	<u>Articles pour fumeurs</u>	32.3.0.1 partim
62.4.12	<u>Matières premières pour broserie, tabletterie, vannerie, literie et aneublement</u>	32.5.0.3
62.4.13	<u>Articles de sport, de pêche, jouets et articles pour enfants</u>	32.5.0.8
	Comprend aussi les articles de camping et les voitures d'enfants	
62.4.14	<u>Articles hygiéniques et d'orthopédie</u>	33.2.0.6

<u>Code O.N.U.</u>	<u>Code 1947</u>
62.4.15 <u>Instruments de musique, partitions et disques</u>	33.2.0.8
62.4.16 <u>Objets religieux</u>	33.2.0.9
62.4.17 <u>Articles d'étalage, de publicité et d'exposition</u>	-
62.4.18 <u>Accessoires pour navires et provisions de bord et de soute</u>	33.1.1.1 partim et 33.1.1.7
62.4.19 <u>Marchandises non reprises dans les rubriques précédentes</u>	-
 62.5 <u>Commerce d'importation de marchandises diverses</u>	
62.5.11 <u>Commerce d'importation de marchandises diverses</u>	-
Comprend les établissements qui pratiquent essentiellement des opérations d'importation portant au moins sur cinq des rubriques du commerce de gros.	
 62.6 <u>Commerce d'exportation de marchandises diverses</u>	
62.6.11 <u>Commerce d'exportation de marchandises diverses</u>	-
Comprend les établissements qui pratiquent essentiellement des opérations d'exportation portant au moins sur cinq des rubriques du commerce de gros.	
 62.7 <u>Groupement d'achat en commun</u>	
62.7.11 <u>Groupement d'achats en commun</u>	-
Comprend les établissements groupant des commerçants en gros ou en détail qui ont pour objet d'acheter en commun ou de permettre d'acheter en commun des marchandises diverses destinées à leurs membres.	

Code O.N.U.

Code 1947

67.-

63

COMMERCE DE DETAIL

(1)

63.1

Commerce de détail en produits alimentaires et en tabacsCommerce de détail en :

63.1.11	<u>Viande et charcuterie</u> Comprend entre autres la viande et ses préparations, les conserves de viande, les sous-produits destinés à la consommation (graisse, saindoux), les salaisons ainsi que les condiments.	32.2.0.1
63.1.12	<u>Viande de volailles et gibier abattu</u>	32.2.0.2
63.1.13	<u>Poissons</u> Comprend entre autres les poissons, crustacés, mollusques, frais ou conservés et leurs préparations ainsi que les condiments.	32.2.0.3
63.1.14	<u>Produits de la boulangerie et de la pâtisserie</u> Comprend entre autres le pain, les biscottes, biscuits, couques, tartes, gâteaux, crème glacée, glaces de consommation et articles de confiserie.	32.2.0.5 partim
63.1.15	<u>Confiserie</u> Comprend entre autres les produits à base de chocolat, les biscuits et les articles nécessaires à l'emballage de ces produits, la crème glacée et les glaces de consommation.	32.2.0.6
63.1.16	<u>Fruits, légumes et pommes de terre</u>	32.2.0.7
63.1.17	<u>Produits laitiers</u> Comprend également les oeufs, les fromages et la margarine.	32.2.0.8
63.1.18	<u>Denrées coloniales et alimentaires</u> Comprend tous les produits intervenant dans l'alimentation humaine et notamment les denrées coloniales, les denrées alimentaires, les vins, spiritueux et autres boissons, les produits alimentaires provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aviculture, de la chasse, de la pêche, du bétail de la ferme et de la basse-cour, des serres et des vergers.	32.2.0.9 et 32.2.1.0
63.1.19	<u>Vins, spiritueux et autres boissons</u>	32.2.1.1 et 32.2.1.2 et 32.2.1.6 et 32.3.0.2 partim

(1) Pour la comparabilité avec le recensement de 1947, voir la note au bas de la 1ère page de la partie : " Commerce de gros".

<u>Code O.N.U</u>		<u>Code de 1947</u>
63.1.20	<u>Clases de consommation et crème glacée</u>	32.2.0.5 partim
63.1.21	<u>Cigares, cigarettes, tabac et articles pour fumeurs</u>	32.3.0.1 et 32.3.0.2 partim
63.1.22	<u>Alimentation générale et articles de ménage</u> Comprend les établissements du commerce de détail ayant pour objet essentiel la vente d'un ensemble de produits repris dans les rubriques énumérées ci-dessus, ainsi que: 1) le commerce de détail en droguerie, couleurs, produits et articles d'entretien et 2) le commerce de détail des produits de beauté et d'articles de toilette et 3) éventuellement, la vente à titre subsidiaire de produits repris dans les autres rubriques du commerce de détail pour autant que ces diverses catégories de produits ne constituent pas des assortiments étendus.	-
63.1.23	<u>Commerce de détail en produits alimentaires n.c.a.</u> Comprend les établissements du commerce de détail en produits alimentaires n.c.a.	
63.2	<u>Commerce de détail en chaussures, produits textiles et vêtements</u> <u>Commerce de détail en:</u>	
63.2.11	<u>Chaussures</u> Comprend également les pantoufles, les bottes, les sandales et les articles nécessaires à l'entretien	32.8.0.4 et 32.9.6.4
63.2.12	<u>Pelletteries et fourrures</u>	32.9.0.1
63.2.13	<u>Tissus à usage vestimentaire</u>	32.9.2.1 et 32.9.2.3
63.2.14	<u>Drapeaux et tissus pour drapeaux</u>	partim et 32.9.3.1 partim
63.2.15	<u>Linge de table et de maison</u> Comprend également les couvertures, couvrelits, nappes et napperons	32.9.2.3 partim
63.2.16	<u>Mercerie</u> Comprend entre autres la passementerie, les rubans, laines et aiguilles à tricoter, boutons, fils à coudre, aiguilles, lacets, broderies, dentelles, bretelles, jarretelles, bas, cols, patrons et ouvrages de dames	32.9.2.2 partim et 32.9.4.1 partim
63.2.17	<u>Parapluies</u> Comprend également les cannes et les ombrelles	32.9.6.2 partim
63.2.18	<u>Chapeaux d'hommes</u> Comprend également les casquettes, képis, bérêts et casques coloniaux	32.9.6.2 partim

Code O.N.U.Code de 1947

63.2.19	<u>Chapeaux de femmes et accessoires pour chapeaux de femmes</u>	-
63.2.20	<u>Trousseaux de tout genre</u> Comprend la lingerie, la bonneterie, les sous-vêtements, les cravates, les mouchoirs, les chaussettes, les bas, les gants, les écharpes, les foulards, les colifichets, les corsets, les gaines, les ceintures, les soutiens-gorge, les blouses, les articles de bain de mer, les tricots, la chemiserie et le trousseau du premier-âge	32.9.3.1 32.9.4.1 32.9.5.1 et partim
63.2.23	<u>Confection pour hommes</u> Comprend également les uniformes, vêtements de travail, vêtements sacerdotaux et vêtements de sport	32.9.7.1/4/5 et 32.9.7.3/7/8 partim
63.2.24	<u>Confection pour dames</u>	32.9.7.2 et 32.9.7.3/7/8 partim
63.2.25	<u>Articles textiles assortis, vêtements et chaussures</u> Comprend la vente d'articles divers appartenant au moins à 3 des rubriques ci-dessus	32.9.9.1
63.3	<u>Commerce de détail en articles d'ameublement, d'entretien et d'équipement ménager</u> <u>Commerce de détail en:</u>	
63.3.11	<u>Articles de droguerie, couleurs et produits d'entretien</u> Comprend également les balais, brosses et paillassons	32.4.0.5 et 32.4.0.7
63.3.12	<u>Meubles</u>	32.5.0.4 partim et 33.1.1.2 partim
63.3.13	<u>Articles d'ameublement</u> Comprend entre autres les rideaux, stores, tapis, tapisseries, literie	
63.3.14	<u>Boissellerie, vannerie et brosserie</u> Comprend également les sabots	32.5.0.6 partim et 32.5.0.7 et 32.5.1.0
63.3.15	<u>Papiers peints</u> Comprend également les couvre-parquets tels que balatum, linoléum	32.4.0.3 partim et 32.6.0.2 et 33.3.1.2 partim

Code O.N.U.

Code 1947

- 63.3.16 Verrerie et céramique mobilière, dinanderie, ferronnerie pour l'ornementation 33.00.1  
Comprend entre autres la gobeletterie, les cristaux, la faïence, la porcelaine et la poterie.
- 63.3.17 Appareils de chauffage autres qu'électriques {  
Comprend entre autres les cuisinières, foyers, réchauds et radiateurs.
- 63.3.18 Articles sanitaires 33.1.0.4  
Comprend entre autres les salles de bain, douches, lavabos, éviers, chauffe-eau et leurs accessoires. partim
- 63.3.19 Ferronnerie, quincaillerie et articles de ménage {  
Comprend entre autres la verrerie, la céramique, les articles métalliques, les articles en bois, en liège, en matière plastique, en caoutchouc utilisés dans le ménage. 33.1.0.4 partim et 33.1.1.6 partim
- 63.3.20 Articles de coutellerie  
Comprend entre autres les couteaux, ciseaux, canifs, rasoirs, appareils à aiguiser.
- 63.3.21 Machines à coudre et à tricoter 33.1.0.5 et 33.1.1.6 partim
- 63.3.22 Appareils électriques à l'exclusion des produits visés en 63.3.23 et 63.3.24 {  
Comprend entre autres les aspirateurs, cirieuses, frigos, cuisinières, radiateurs, foyers réchauds et appareils de chauffage électriques, lessiveuses, moteurs électriques, gaufriers, rasoirs, mixers 33.2.0.7
- 63.3.23 Articles de lustrerie et d'éclairage  
Comprend entre autres les lustres, lampadaires, lampes de chevet, ampoules électriques, tubes fluorescents et les fournitures pour installations électriques
- 63.3.24 Matériel radio-électrique  
Comprend entre autres les postes de radio et de télévision, les pick-up, les enregistreurs, les disques et les accessoires.
- 63.4 Commerce de détail en articles de luxe et de précision, en objets d'art et de fantaisie.  
Commerce de détail en :
- 63.4.11 Fleurs et plantes d'ornement 32.0.1.5 et 33.3.1.0  
Comprend également les fleurs artificielles ainsi que les vases, corbeilles, rubans et objets d'ornementation tombale.

Code C.N.U.Code 1947

63.4.12	<u>Produits de beauté et articles de toilette</u> Comprend entre autres les parfums, les cosmétiques, les savons, les dentifrices et la broserie fine, les postiches.	32.4.0.4
63.4.13	<u>Articles de bibeloterie et de fantaisie</u> Comprend entre autres les articles souvenirs, les articles folkloriques et les petits objets religieux	32.5.0.6 partim
63.4.14	<u>Maroquinerie et sellerie</u> Comprend également les articles de voyage.	32.8.0.3 à 32.8.0.5
63.4.15	<u>Articles d'orfèvrerie et de bijouterie - joaillerie</u> Comprend entre autres les articles en or et argent, les perles fines et les pierres précieuses, les médailles, bijoux et rubans de décoration.	}
63.4.16	<u>Bijouterie de fantaisie</u>	
63.4.17	<u>Produits de l'horlogerie</u> Comprend entre autres les montres, pendules, réveils, horloges, carillons et leurs accessoires.	
63.4.18	<u>Tableaux et gravures</u> Comprend également les autres reproductions artistiques, les encadrements et moulures.	
63.4.19	<u>Antiquités</u>	
63.4.20	<u>Monnaies et médailles pour collectionneurs</u>	
63.4.21	<u>Timbres pour collectionneurs</u>	
63.4.22	<u>Décorations</u>	
63.4.23	<u>Articles souvenirs</u>	
63.4.24	<u>Instruments de précision et de laboratoire</u>	
63.4.25	<u>Articles d'optique</u> Comprend également les thermomètres, baromètres, hydromètres et hygromètres.	33.2.0.3
63.4.26	<u>Articles photographiques et cinématographiques</u> Comprend également les appareils enregistreurs, les albums et les cadres.	33.2.0.4
63.4.27	<u>Instruments et appareils médicaux et chirurgicaux</u>	33.2.0.6 partim

Code O.N.U.

Code 1947

63.5	<u>Commerce de détail en autos, motos, bicyclettes et commerce connexe</u>	
	<u>Commerce de détail en :</u>	
63.5.11	<u>Bicyclettes et accessoires</u> Comprend également les vélomoteurs.	33.1.0.8
63.5.12	<u>Motos et accessoires</u>	} 33.1.0.9 et 33.3.1.3 partim
63.5.13	<u>Véhicules à moteur et accessoires</u> Ne comprend pas les motos.	
63.5.14	<u>Autos, motos et accessoires d'occasion</u>	
63.5.15	<u>Pièces détachées et accessoires pour véhicules à moteur</u>	
63.5.16	<u>Carburants et lubrifiants</u> Comprend également le graissage, le graphitage, le lavage et les petits travaux de réparation (station-service).	33.3.0.7 et 33.3.1.3 partim
63.6	<u>Commerce de détail en articles de papeterie, de librairie, de bureau et de musique.</u>	
	<u>Commerce de détail en :</u>	
63.6.11	<u>Articles de papeterie et de bureau</u>	32.6.0.3
63.6.12	<u>Articles de librairie</u> Comprend également les revues et les publications diverses.	32.7.0.1 et 32.7.0.5/6 partim
63.6.13	<u>Partitions musicales et disques</u>	32.7.0.3
63.6.14	<u>Journaux</u> Comprend également les revues, livres, articles de papeterie et cigarettes.	32.7.0.4 et 32.7.0.5/6 partim
63.6.15	<u>Patrons de mode</u>	-
63.6.16	<u>Machines et meubles de bureau</u> Comprend également les caisses enregistreuses	32.5.0.4 partim et 33.1.1.2 partim
63.6.17	<u>Porte-plumes</u>	-
63.6.18	<u>Instruments de musique</u>	33.2.0.8
63.7	<u>Commerce de détail en articles de sport, de pêche, de chasse, de jouets et en articles pour enfants</u>	
	<u>Commerce de détail en :</u>	
63.7.11	<u>Articles de sport</u> Comprend également les vêtements de sport et les articles de camping.	} 32.5.0.8
63.7.12	<u>Articles de pêche</u>	

Code O.N.U.Code de 1947

63.7.13	<u>Jouets</u> Comprend également les jeux de fête et cotillons	
63.7.14	<u>Articles pour enfants</u> Comprend entre autres les voitures pour enfants, berceaux, lits, parcs, meubles pour bébés à l'exclusion du trousseau du premier-âge	32.5.0.9
63.7.15	<u>Armes et articles de chasse</u>	33.1.1.3
63.8	<u>Commerce de détail en articles divers</u> <u>Commerce de détail en:</u>	
63.8.11	<u>Animaux de basse-cour</u> Comprend également les pigeons et les aliments pour ces animaux	32.0.0.4 et 32.0.1.1 partim
63.8.12	<u>Petits animaux domestiques ou d'agrément</u> Comprend également les aliments et les accessoires	
63.8.13	<u>Articles pour petits animaux domestiques et animaux d'agrément</u> Comprend également les aliments et les accessoires	
63.8.14	<u>Graines, semences et articles de jardinage</u> Comprend également la vente au détail de produits phytopharmaceutiques et d'engrais	32.0.1.2 et 32.0.1.3
63.8.15	<u>Combustibles</u>	32.1.0.1 à 32.1.0.3
63.8.16	<u>Matériaux de construction</u> Comprend entre autres les pierres de construction, briques, marbres, cheminées, décors d'architecture, dalles, carrelages, ardoises, tuiles, chaux, ciment, plâtre, sable et gravier	33.0.0.2
63.8.17	<u>Machines et matériel agricoles et horticoles</u>	33.1.0.7
63.8.18	<u>Coffres-forts</u>	33.1.1.2 partim
63.8.19	<u>Appareils automatiques</u>	33.2.0.5 partim
63.8.20	<u>Bandages et articles d'orthopédie</u>	33.2.0.6 partim
63.8.21	<u>Produits pharmaceutiques</u>	40.0.3.0
63.8.22	<u>Objets religieux</u> Comprend également les vêtements sacerdotaux	33.2.0.9
63.8.23	<u>Fanions, insignes et accessoires</u>	-

Code O.N.U.Code 1947

63.8.24	<u>Objets funéraires</u>	32.5.0.5
63.8.25	<u>Friperies et articles d'occasion</u>	32.9.8.1 et 32.9.7.6 partin
63.8.26	<u>Articles d'étalages et d'expositions</u>	33.2.1.0
63.8.27	<u>Démonstrateur</u> (indépendant)	-
63.8.28	<u>Commerce de détail non dénommé ailleurs</u>	-
63.9	<u>Commerce de détail à départements multiples</u>	
63.9.11	<u>Commerce de détail à départements multiples</u>	-

Cette rubrique ne peut être utilisée que pour les établissements dont l'activité relève d'au moins cinq des sept groupes suivants:

- 63.1 Produits alimentaires et tabacs
- 63.2 Produits textiles, vêtements et chaussures
- 63.3 Articles d'ameublement, d'entretien et d'équipement ménager
- 63.4 Articles de luxe, articles de précision, objets d'art
- 63.5 Autos, motos, bicyclettes et commerce connexe
- 63.6 Articles de papeterie, de librairie, de bureau, de musique
- 63.7 Jouets, articles de sport, de pêche, de chasse et articles pour enfants.

64	<u>BANQUES ET AUTRES ETABLISSEMENTS FINANCIERS</u>	
64.1	<u>Banques et autres établissements financiers</u>	
64.1.11	<u>Banque</u>	34.0.0.2 et 34.0.0.3
64.1.12	<u>Bourse de valeurs</u>	34.0.0.4
64.1.13	<u>Chambre de compensation</u>	34.0.0.5
64.1.14	<u>Bureau de change</u> Comprend les établissements qui effectuent le change de devises ou de moyens de paie- ment libellés en devises.	34.0.0.6
64.1.15	<u>Agent de change</u>	
64.1.16	<u>Caisse d'épargne</u>	34.0.0.8 et 34.0.0.9 partim
64.1.17	<u>Entreprise de capitalisation</u>	34.0.0.9 partim
64.1.18	<u>Entreprise de crédit et de financement</u>	34.0.0.9 partim et 34.0.1.6
64.1.19	<u>Société à portefeuille - holding</u> Comprend les établissements possédant des intérêts dans d'autres sociétés dans le but de contrôler leur gestion ou d'y participer	34.0.1.2
64.1.20	<u>Fonds communs de placement (investment trust)</u>	
64.1.21	<u>Entreprise de gestion de placements et de fortunes.</u> Comprend les établissements qui s'occupent de la gestion de biens mobiliers ou immo- biliers restant la propriété individuelle de personnes physiques ou morales.	-
64.1.22	<u>Entreprise de cautionnement et de garantie</u> Comprend les établissements, autres que des banques, intervenant comme tiers dans une opération commerciale ou financière pour y apporter leur garantie ou leur cautionnement.	-



BRANCHE 7 - TRANSPORTS, ENTREPOTS ET COMMUNICATIONS

71

TRANSPORTS

71.1	<u>Chemins de fer</u>	
71.1.11	<u>Exploitation de chemins de fer</u>	28.0.1.0
71.1.12	<u>Exploitation de chemins de fer industriels</u>	28.0.3.0
71.1.13	<u>Exploitation de wagons-restaurants et de wagons-lits</u>	28.0.5.0
71.2	<u>Tramways et autobus</u>	
71.2.11	<u>Exploitation de chemins de fer vicinaux</u>	}
71.2.12	<u>Exploitation de tramways</u> Comprend également les trolleybus	
71.2.13	<u>Exploitation de lignes d'autobus</u>	28.1.1.1 partim
71.3	<u>Transports routiers de voyageurs, à l'exclusion des autobus</u>	
71.3.11	<u>Entreprise de taxis</u> Comprend les voitures de place	}
71.3.12	<u>Entreprise de transport de personnes par autocar</u>	
71.3.13	<u>Entreprise de louage de voitures automobiles</u>	28.1.2.0
71.4	<u>Transports routiers n.d.a.</u>	
71.4.11	<u>Entreprise de transport routier de marchandises</u> Ne comprend pas les entreprises de déménagement et les messageries de presse.	28.1.3.0
71.4.12	<u>Entreprise de déménagement</u> Comprend également les garde-meubles qui font partie de l'entreprise (pour les garde-meubles indépendants - voir n° 72.1.11)	28.1.4.0
71.4.13	<u>Messagerie de presse</u>	35.1.3.0 partim
71.4.14	<u>Exploitation de garage et de parking de véhicules à moteur</u>	28.1.6.0
71.4.15	<u>Entreprise de transport par cerbillard</u>	-

Code O.N.U.

Code de 1947

71.5	<u>Transports par eau</u>	
71.5.11	<u>Entreprise de navigation maritime</u>	28.2.1.0
71.5.12	<u>Entreprise de manutention de marchandises</u> Comprend entre autres le chargement, le déchargement, le contrôle, le pesage, la surveillance et l'emballage des marchandises	28.2.2.5
71.5.13	<u>Entreprise d'arrimage</u>	28.2.3.0
71.5.14	<u>Entreprise de remorquage de navires et de bateaux</u>	28.2.3.5
71.5.15	<u>Entreprise de pilotage de navires et de bateaux</u>	28.2.4.5
71.5.16	<u>Entreprise de passage d'eau</u>	28.2.5.0
71.5.17	<u>Entreprise de navigation intérieure</u>	28.2.6.0
71.5.18	<u>Entreprise de sauvetage de navires</u>	28.2.6.5 partim
71.5.19	<u>Exploitation de ports maritimes et fluviaux</u>	
71.6	<u>Transports aériens</u>	
71.6.11	<u>Exploitation de transports aériens</u>	28.3.1.0
71.6.12	<u>Exploitation d'aéroports</u>	28.3.2.0
71.7	<u>Auxiliaires de transports n.c.a.</u>	
71.7.11	<u>Entreprise de manutention de marchandises pour les</u> <u>transports autres que par eau</u> Comprend entre autres le chargement, le déchargement, le contrôle, le pesage, la surveillance et l'emballage de marchandises	28.0.6.0 et 28.1.7.0 et 28.3.3.0
71.7.12	<u>Agence maritime</u> Comprend entre autres l'affrètement et le courtage de navires	35.0.1.0
71.7.13	<u>Agence de voyages</u>	35.1.2.0
71.7.14	<u>Agence en douane</u>	35.1.3.0 partim
71.7.15	<u>Agence d'expédition</u>	
71.9.11	Bureau de direction isolé	28.4.0.0.

Code O.N.U.

Code 1947

72	<u>ENTREPÔTS ET MAGASINS</u>	
72.1	<u>Entrepôts et magasins</u>	
72.1.11	<u>Entreprise d'exploitation d'entrepôts de marchandises</u> Comprend l'exploitation d'installations de magasinage telles que : entrepôts ( à l'exclusion d'entrepôts frigorifiques ) garde-meubles et services de coffres-forts, lorsque ce magasinage constitue un service indépendant	-
72.9.11	Bureau de direction isolé	-
73	<u>COMMUNICATIONS</u>	
73.1	<u>Communications (services privés)</u>	
73.1.11	<u>Entreprise de radiodistribution</u>	29.0.4.0
73.1.12	<u>Agence d'informations et de presse</u> Comprend la transmission et la réception de télégrammes	29.0.5.0
73.2	<u>Communications (services publics)</u>	
73.2.11	<u>Administration des postes</u>	29.0.1.0
73.2.12	<u>Régie des Télégraphes et Téléphones</u>	29.0.2.0
73.2.13	<u>Radiodiffusion-Télévision Belge (R.T.B.)</u>	29.0.3.0
73.9.11	Bureau de direction isolé	29.0.9.0

80	<u>SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES</u>	
80.1	<u>Comptabilité, vérification des comptes et tenue des livres</u>	
80.1.11	<u>Bureau de comptabilité ( y compris l'expertise comptable )</u>	35.1.0.0
80.2	<u>Services techniques</u>	
	- Les laboratoires médicaux et dentaires sont classés dans le groupe 84	
	- Les bureaux d'études et services techniques desservant l'industrie manufacturière, la construction ou d'autres activités sont classés dans le groupe de l'industrie manufacturière ou sous toute autre rubrique correspondant à l'activité à laquelle ces travaux sont liés	
80.2.11	<u>Bureau d'études industrielles</u>	35.0.8.0
80.2.12	<u>Laboratoire autonome d'analyse, d'essai et de contrôle</u>	-
80.2.13	<u>Organisme autonome de recherches scientifiques (privé)</u>	-
80.3	<u>Services fournis aux entreprises n.c.a.</u>	
80.3.11	<u>Intermédiaires commerciaux</u> Comprend entre autres: les courtiers en marchandises, les représentants de commerce indépendants, les commissionnaires	35.0.2.0 et 35.0.3.0
80.3.12	<u>Entreprise de publicité</u> Comprend entre autres: agence de publicité, conseil en publicité, distributeur de publicité, technicien en publicité	35.0.6.0
80.3.13	<u>Bureau de placement privé</u>	35.0.7.0
80.3.14	<u>Bureau de dactylographie et de traduction</u>	35.0.9.0
80.3.15	<u>Agence de renseignements</u>	
80.3.16	<u>Bureau d'étude, d'organisation et de conseil en matière financière, commerciale, fiscale ou sociale</u> Comprend entre autres les entreprises fiduciaires	35.1.1.0
80.3.17	<u>Bureau pour le contrôle des marchandises et du matériel</u>	35.1.5.0
80.3.18	<u>Agence de brevets</u>	-
80.3.19	<u>Entreprise pour l'émission de timbres-rabais ou timbres -primes</u>	-
80.3.20	<u>Salle de vente</u>	-
80.3.21	<u>Location de matériel n.c.a.</u>	-
80.3.22	<u>Fourniture de main-d'oeuvre aux entreprises industrielles et commerciales</u>	-
80.3.23	<u>Exploitation de palais et de halls pour expositions, congrès et autres manifestations culturelles et artistiques n.c.a.</u>	-
80.3.24	<u>Exploitation de halles maraîchères et fruitières de minques</u>	-
80.3.25	<u>Entreprises pour la création d'étalages et le placement de décors (théâtre, cinéma, etc.)</u>	-

<u>Code O.N.U.</u>		81
		<u>Code de 1947</u>
81	<u>SERVICES RECREATIFS</u>	
81.1	<u>Production, distribution et projection de films cinématographiques</u>	
81.1.11	<u>Production cinématographique</u> Comprend également les entreprises annexes de la production cinématographique, entre autres: laboratoires, développement et tirage des films	39.2.0.0
81.1.12	<u>Distribution de films</u>	-
81.1.13	<u>Entreprise de spectacles : cinéma</u>	39.0.3.0
81.2	<u>Théâtres et services connexes</u>	
81.2.11	<u>Entreprise de spectacles : théâtre</u>	39.0.1.0
81.2.12	<u>Entreprise de spectacles : music-hall</u> Comprend les cabarets artistiques	39.0.2.0
81.2.13	<u>Entreprise de spectacles : concerts</u>	39.0.6.0
81.2.14	<u>Entreprise de spectacles : conférences</u>	-
81.2.15	<u>Location d'accessoires de théâtres et de costumes</u>	35.5.7.6 partim
81.3	<u>Sports</u>	
81.3.11	<u>Entreprise de pronostics</u>	{ 35.2.5.0
81.3.12	<u>Agence hippique</u>	
81.3.13	<u>Entreprise de spectacles : réunions sportives</u>	-
81.3.14	<u>Exploitation de bassin de natation</u>	{ 39.3.1.0
81.3.15	<u>Etablissement de bains de mer ou bains de rivière</u>	
81.3.16	<u>Exploitation de terrain de football</u>	39.3.2.0
81.3.17	<u>Exploitation d'hippodrome</u>	{ 39.3.3.0
81.3.18	<u>Exploitation de manège d'équitation</u>	
81.3.19	<u>Exploitation de vélodrome</u>	39.3.4.0
81.3.20	<u>Location de bateaux de plaisance</u>	39.3.6.0
81.3.21	<u>Location de bicyclettes</u>	-
81.3.22	<u>Exploitation de terrains de sport, à l'exclusion des terrains de football</u>	39.3.7.0
81.3.23	<u>Exploitation de salle de culture physique</u>	{ 39.3.9.0
81.3.24	<u>Exploitation de cours de danse et de maintien</u>	
81.3.25	<u>Exploitation de jeux automatiques et jeux d'adresse.</u> Comprend entre autres le bowling, le tir à l'arc, le golf	-
81.3.26	<u>Exploitation de patinoire</u>	-
81.3.27	<u>Entreprise d'organisation de concours colombophiles</u>	
81.3.28	<u>Entreprise d'organisation de chasses et de location de pêche</u>	-

Code O.N.U.

Code de 1947

81.4	<u>Services récréatifs n.c.a.</u>	
81.4.11	<u>Entreprise de spectacles : cirque</u>	39.0.4.0
81.4.12	<u>Exploitation de salle de danse</u>	39.0.7.0
81.4.13	<u>Entreprise d'expositions et de galeries d'arts</u>	39.1.0.0 { partim
81.4.14	<u>Attractions foraines</u>	
81.4.15	<u>Location de chaises</u>	-
81.4.16	<u>Location d'installations de plage</u>	-
81.4.17	<u>Entreprise d'installations pour fêtes et expositions</u>	-
81.4.18	<u>Entreprise d'exploitation de curiosités touristiques, archéologiques, artistiques et autres activités touristiques n.c.a.</u>	-
81.4.19	<u>Entreprise de divertissement, n.c.a.</u> Comprend entre autres les orchestres d'amateurs, etc..	-
82	<u>SERVICES PERSONNELS</u>	
82.1	<u>Restaurants et débits de boissons</u>	
82.1.11	<u>Restaurant</u> Comprend également le débit de boissons annexé à l'établissement recensé	36.3.0.0
82.1.12	<u>Friture</u> Comprend également la vente de moules, de gaufres, de crème glacée et de glaces de consommation, de sandwiches fourrés	36.7.0.0
82.1.13	<u>Salon de consommation</u> Comprend entre autres les snack-bars, les salons de thé Comprend également la vente de plats préparés à emporter	-
82.1.14	<u>Traiteur</u> Comprend également la vente de plats préparés et l'entreprise de banquets	36.4.0.0
82.1.15	<u>Préparation et distribution de potage</u>	-
82.1.16	<u>Débit de boissons</u> Comprend entre autres les cafés, estaminets, tavernes, bars Comprend également la vente, à titre accessoire de tabacs, cigares, cigarettes, cartes-vues, articles de confiserie et sandwiches fourrés	36.5.0.0
82.1.17	<u>Entreprise de spectacles: cabaret dancing</u>	
82.1.18	<u>Exploitation d'un club privé</u>	36.6.0.0
82.1.19	<u>Exploitation de buvette dans un établissement de spectacles ou de sports</u>	-

82.2	<u>Hôtels meublés et établissements analogues, terrains de camping</u>	
82.2.11	<u>Hôtel et maison de logement</u> Comprend tous les établissements procurant du logement à titre onéreux Comprend également les restaurants et débits de boissons annexés à ces établissements	36.1.0.0 et 36.2.0.0
82.2.12	<u>Exploitation de terrain de camping</u>	-
82.3	<u>Remmailage, blanchisserie et teinturerie</u>	
82.3.11	<u>Atelier de remmailage</u>	16.6.2.5 et 17.1.0.6 partim
82.3.12	<u>Atelier de stoppage</u>	17.0.0.4
82.3.13	<u>Blanchisserie et repassage</u> Comprend également les lavoirs publics	} 37.1.1.0 et 37.1.3.0
82.3.14	<u>Dépôt pour nettoyage, teinture ou réparation de linge et de vêtements</u>	
82.3.15	<u>Atelier de teinturerie, de dégraissage, de repassage à neuf et de lavage à sec</u>	
82.4	<u>Salons de coiffure et instituts de beauté</u>	
82.4.11	<u>Salon de coiffure</u> Comprend également la confection et l'entretien de postiches	37.2.1.0
82.4.12	<u>Institut de beauté</u>	37.2.2.0
82.4.13	<u>Etablissement de bains</u>	37.2.3.0
82.4.14	<u>Salon de manucure et de pédicure</u>	37.2.4.0
82.5	<u>Studios photographiques ( portrait et photographie commerciale )</u>	
82.5.11	<u>Atelier de photographie</u> Comprend la photographie pour portraits et la photographie commerciale	14.1.1.1
82.6	<u>Services personnels n.c.a. (à l'exclusion des services domestiques privés)</u>	
82.6.11	<u>Location de vêtements</u>	32.9.7.6 partim
82.6.12	<u>Agence de détectives</u>	35.1.6.0
82.6.13	<u>Agence matrimoniale</u>	35.1.7.0
82.6.14	<u>Service de surveillance de nuit</u>	35.1.9.0

<u>Code O.N.U.</u>		<u>Code de 1947</u>
82.6.15	<u>Entreprise de nettoyage et de désinfection de maisons et de locaux, meubles, meublement et objets divers</u>	37.1.2.1 et 37.1.2.2
82.6.16	<u>Entreprise de ramonage de cheminées</u>	37.1.2.3
82.6.17	<u>Entreprise de pompes funèbres</u>	40.1.1.0
82.6.18	<u>Exploitation de vestiaires</u>	-
82.6.19	<u>Exploitation de lavatory</u>	-
82.6.20	<u>Entreprise pour la protection des droits d'auteur (S.A.B.A.M)</u>	-
82.6.21	<u>Accordage d'instruments de musique (pianos, clavecins, etc...)</u>	-
82.6.22	<u>Autres services personnels n.c.a.</u> Comprend entre autres les parkings de vélos près des gares	-
82.7	<u>Services domestiques privés</u>	
82.7.11	<u>Gouvernantes, dames de compagnie, domestiques, etc...</u>	38.0.0.1

<u>Code O.N.U.</u>		85 <u>Code 1947</u> (1)
83	<u>DEFENSE NATIONALE ET SERVICES DES ARMEES ALLIEES</u>	
83.1	<u>Défense nationale</u>	53.0
83.2	<u>Service des armées alliées</u>	53.1
84	<u>SERVICES ADMINISTRATIFS DE L'ETAT, DES PROVINCES, DES COMMUNES</u>	
84.1	<u>Services administratifs de l'Etat, des provinces, des communes</u>	55.0 partim. + 55.1 + 55.2
85	<u>AUTRES SERVICES PUBLICS</u>	
85.1	<u>Services de Sûreté</u>	( 55.4 partim
85.2	<u>Gendarmerie</u>	( 55.4 partim
85.3	<u>Police</u>	( 55.4 partim
85.4	<u>Corps de pompiers</u>	55.5
85.5	<u>Tribunaux</u>	55.6
85.6	<u>Prisons</u>	55.7
85.7	<u>Commissions d'assistance publique (à l'exclusion des institutions médicales, des orphelinats et des asiles de vieillards)</u>	55.8
85.8	<u>Services publics gérant les assurances sociales obligatoires</u>	55.0 partim
85.9	<u>Autres services publics n.d.a.</u>	55.0 partim
86	<u>ENSEIGNEMENT</u>	
86.1	<u>Etablissements d'instruction publics et privés</u>	43.0 à 43.3
87	<u>INSTITUTS SCIENTIFIQUES, CENTRES DE RECHERCHES, MUSEES, BIBLIOTHEQUES, ARCHIVES, JARDINS BOTANIQUES ET ZOOLOGIQUES, ETC..(2)</u>	
87.1	<u>Instituts scientifiques, centres de recherches, musées, bibliothèques, archives, jardins botaniques et zoologiques, etc ....</u>	45.0 à 45.3 partim
87.2	<u>Centres de recherches nucléaires</u>	
88	<u>MEDECINE HUMAINE ET MEDECINE ANIMALE (2)</u>	
88.1	<u>Médecine humaine et médecine animale</u>	40.0 à 40.4
89	<u>AUTRES SERVICES SANITAIRES (2)</u>	
89.1	<u>Autres services sanitaires</u>	41.0 à 41.4 + 42.0 à 42.4

(1) Nomenclature des activités publiée dans le Tome VIII p.126 à 129) des résultats du Recensement Général de la population au 31 décembre 1947.

(2) Concerne les établissements relevant de l'Etat, des provinces, des communes, les établissements parastataux et privés.

Code O.N.U.

Code de 1947

90	<u>OEUVRES SOCIALES (HOSPICES, ASILES DE VIEILLARDS, CRECHES, POUPONNIERES, FOYERS POUR AVEUGLES, ORPHELINATS, CROIX-ROUGE, SOCIETES DE BIENFAISANCE, ETC., (2)</u>	
90.1	<u>Oeuvres sociales (hospices, asiles de vieillards, crèches, pouponnières, foyers pour aveugles, orphelins, Croix-Rouge, sociétés de bienfaisance, etc....)</u>	
91	<u>ART ET LITTÉRATURE (2)</u>	
91.1	<u>Art et littérature</u>	45.0 à 45.3 partim
92	<u>ORGANISATIONS RELIGIEUSES</u>	
92.1	<u>Eglise catholique</u>	52.0
92.2	<u>Eglises évangélique, protestante et anglicane</u>	52.1
92.3	<u>Eglise israélite</u>	52.2
92.4	<u>Autres</u>	52.3 à 52.5
93	<u>ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES, INTERPROFESSIONNELLES ET SYNDICALES, MUTUELLES</u>	
93.1	<u>Associations professionnelles et interprofessionnelles Chambres de commerce et autres organisations similaires</u>	56.4 + 56.6
93.2	<u>Associations syndicales</u>	
93.3	<u>Mutuelles</u>	
94	<u>AUTRES SERVICES ET ORGANISMES PRIVES D'INTERET GENERAL</u>	
94.1	<u>Cabinet d'avocat</u>	56.0
94.2	<u>Etude d'avoué</u>	56.1
94.3	<u>Etude de notaire</u>	56.2
94.4	<u>Cabinet d'huissier</u>	56.3
94.5	<u>Bureau d'architecte</u>	27.7
94.6	<u>Bureau de géomètre</u>	-
94.7	<u>Siège de parti politique</u>	56.5
94.8	<u>Autres n.c.a.</u>	56.9bis

Comprend par exemple: Touring-Secours, les organismes d'orientation professionnelle, etc...

(2) Concerne les établissements relevant de l'Etat, des provinces, des communes, les établissements parastataux et privés.

Code O.N.U.Code de 1947

95	<u>ORGANISMES INTERNATIONAUX, PERSONNEL OCCUPE DANS LES AMBASSADES ETRANGERES</u>	
95.1	<u>Organismes internationaux, personnel occupé dans les ambassades étrangères</u>	55.9 + 56.9
99	<u>ACTIVITES MAL DESIGNEES</u>	
99.1	<u>Activités mal désignées</u>	57.0

-----